

2e vote chez Price

NON à la grève immédiate

JONQUIERE — Quoique la bataille ne sera pas encore terminée, plusieurs soupirent de soulagement. Les 2.000 travailleurs syndiqués des usines Price à Jonquière, Kénogami et Alma ont dit non à leur exécutif. Ainsi, quoique les proportions varient considérablement, d'une ville à l'autre, les 1.405 travailleurs ayant utilisé leur droit de vote ont jugé bon, dans une proportion de 53,4 pour cent de voter contre l'exécution du mandat de grève.

Par ricochet, les syndiqués membres de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) ont autorisé presque unanimement le comité de négociation à rencontrer la compagnie Price pour négocier une convention collective en tenant compte des règlements intervenus ailleurs dans l'industrie des pâtes et papiers.

Par cette décision, les travailleurs de Price viennent de refuser de se battre pour les trois principaux points litigieux au cœur des négociations, soit rattrapage de \$0,09 l'heure, l'indexation des salaires et le \$0,35 de rajustement pour les syndiqués travaillant 37½ heures par semaine.

Cependant, comme l'indiquait le conseiller technique de la CSN, M. Henri Vachon, l'exécutif négociera le contrat obtenu par le groupe syndical ECNG (Eastern Canada Newsprint Group), "cent par cent", soit une augmentation salariale de \$1,46 et un quart l'heure pour un contrat de deux ans et ce, même si le fonds de pension des travailleurs de Price est plus avantageux qu'ailleurs.

La bataille n'est donc pas terminée puisque la compagnie a toujours maintenue une position ferme en indiquant qu'elle négocierait dans le cadre des ententes intervenues ailleurs pour demeurer en position concurrentielle.

Variations importantes
A Jonquière, les syndiqués ont voté à 96 pour cent pour l'exécution du mandat de grève. A Kénogami, 72 pour cent ont voté contre, alors qu'à Alma 56,2 pour cent des syndiqués ont également voté contre.

Les représentants syndicaux expliquent ces écarts importants à partir des expériences vécues précédemment telles que fermetures, grèves et chômage.

Quoique la grève pourrait être déclenchée à l'usine de Jonquière, le président du syndicat de l'endroit, M. Jean-Marc Gagnon, indiquait que ce geste demeurerait peu probable puisque la négociation se poursuit en front commun.

Cependant, les travailleurs des trois usines ont voté unanimement pour que les cinq mécaniciens suspendus depuis la semaine dernière à la cartonnerie de Jonquière réintègrent leur poste sans mesure de représailles. "Sinon, indiquait le conseiller Vachon, l'histoire d'Alma où les travailleurs ont débrayé pendant plusieurs mois pourrait se répéter à Jonquière".

Alma change d'idée

A la suite d'assemblées pourtant d'allure contraire, les syndiqués d'Alma ont renversé la proportion obtenue lors du dernier vote, et ont maintenant dit non à la grève dans une proportion de 56,2%.

Au moins 617 travailleurs ont voté, et 348 d'entre eux ne veulent pas avoir recours à la grève, tandis que 262 voulaient donner un tel mandat aux négociateurs. Sept bulletins ont été rejetés. Le syndicat compte 792 membres.

"Nous n'avons pas de mandat de grève, c'est évident, a commenté le président Jean-Claude Martel, mais on va tout de même retourner négocier. Quant aux travailleurs qui ont voté pour la grève, nous leur donnons un appui moral et financier."



LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 253

Mercredi 2 août 1978

40 pages 25 cents

Pas d'élection dans l'immédiat...

Mais réduction des impôts et dépenses

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Annonçant qu'il n'y aura pas d'élections générales "dans l'immédiat", le premier ministre Trudeau a indiqué, hier, que le gouvernement fédéral entend stimuler l'économie canadienne grâce à une réduction de \$2 milliards des dépenses publiques prévues.

"Sans porter atteinte aux autres stimulants qui s'imposent, nous proposerons une réduction à la fois de nos dépenses et de nos taxes", a déclaré le premier ministre au cours d'une allocution télévisée, donnant suite au sommet économique de Bonn, auquel il a assisté il y a deux semaines en compagnie des chefs d'Etat des pays industrialisés.

Par la même occasion, le premier ministre Trudeau a annoncé que le gouvernement s'est rendu à l'une des requêtes du Syndicat des pos-

tiers du Canada et a décidé de faire du service des postes une société de la Couronne, "le dégageant ainsi de plusieurs contraintes qu'impose un ministère de l'Etat".

M. Trudeau a expliqué à cet égard avoir pris cette décision après consultation avec le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne. "La situation qui existe aux postes est inacceptable, et cela depuis un bon moment. Les Canadiens sont à bout de patience, et ils sont de plus en plus dégoûtés de la situation. Moi de même", a dit le premier ministre.

Par ailleurs, M. Trudeau a annoncé que le gouvernement fédéral entend réduire les effectifs de la fonction publique fédérale l'an prochain.

"La ligne de conduite de ce gouvernement sera de produire plus à



PREPARATIFS — Le premier ministre Trudeau ajuste sa cravate quelques instants avant de se présenter devant les caméras.

(Téléphoto PC)

moins coût", a-t-il dit.

Le premier ministre a réaffirmé en outre que le gouvernement fédéral entend se montrer "plus sévère lors des négociations salariales avec le secteur public".

"En termes de salaires et de bénéfices, le secteur public suivra le secteur privé, au lieu de le devancer. Nous nous sommes engagés à suivre une stricte politique de conformité aux normes du secteur privé", a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Trudeau a réitéré l'engagement de son gouvernement "d'éliminer l'intrusion de plusieurs orientations et règlements dans le monde des affaires et dans la vie privée des gens".

"Dans certains cas, cela signifiera que nous confierons, à nouveau, certains services au secteur privé; dans d'autres, cela équivaudra à éliminer certaines lourdeurs gouvernementales et ses entraves aux initiatives personnelles."

Le premier ministre a fait cette déclaration suite à une courte vacance au Maroc et avant d'assister, en compagnie de la reine Elizabeth II, à l'ouverture des Jeux du Commonwealth, à Edmonton.

"Au cours des deux derniers jours, je me suis entretenu avec mes principaux collègues de nos plans dans le domaine économique et de nos propositions pour renforcer l'unité canadienne."

"J'en suis arrivé à la conclusion que même si nous sommes sur la bonne voie, une action beaucoup plus énergique s'impose de notre part pour assurer le maintien de notre prospérité et réaffirmer l'unité du pays", a dit M. Trudeau.

"C'est avec ces idées en tête que j'ai rappelé de vacances, aujourd'hui même, plusieurs ministres pour la tenue d'entretiens au début de la semaine prochaine."

"Cela veut dire qu'il n'y aura pas d'élections dans l'immédiat. Mais je pense que la plupart des Canadiens s'entendront pour dire qu'il est plus important de s'attaquer aux problèmes fondamentaux de notre économie", a dit M. Trudeau.

Les propositions du premier ministre reprennent en partie le programme du Parti conservateur, qui, depuis un certain temps, réclame notamment une réduction de \$2 milliards des dépenses gouvernementales pour relancer l'économie.

Air Canada

Grève de 24 heures jeudi

MONTREAL (PC) — Les employés au sol de la société Air Canada dans la métropole déclencheront jeudi à 6h00 du matin un arrêt de travail d'une durée de 24 heures pour démontrer leur mécontentement au sujet de l'accord négocié par la compagnie et l'Association internationale des machinistes.

Cette décision de tenir une "séance d'étude" a été prise mardi soir au cours d'une réunion regroupant environ 700 employés au sol de Montréal.

Les unités syndicales de la métropole représentent plus de la moitié des 7.500 syndiqués d'Air Canada.

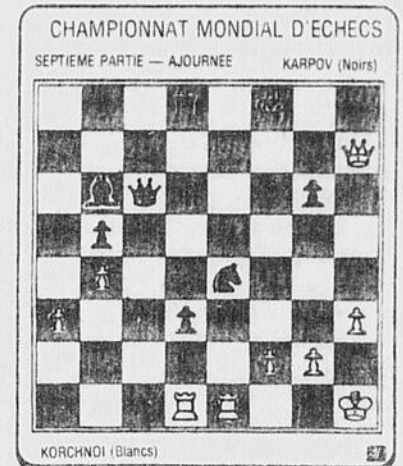
EN BREF



Campagne de souscription

Le chef parlementaire du Crédit Social du Canada, M. C. A. Gauthier, s'est dit confiant d'accumuler plus de \$10.000 dans la région lors du lancement de la campagne de souscription de ce parti, hier, à Mistassini.

En page A 2



Duel Karpov- Korchnoi

Le tenant du titre Anatoly Karpov et le challenger Viktor Korchnoi ont dû une fois encore ajourner leur partie, en l'occurrence la septième partie. De l'avis des experts et observateurs Karpov bénéficierait d'un net avantage au terme de cet ajournement.

En page B 9

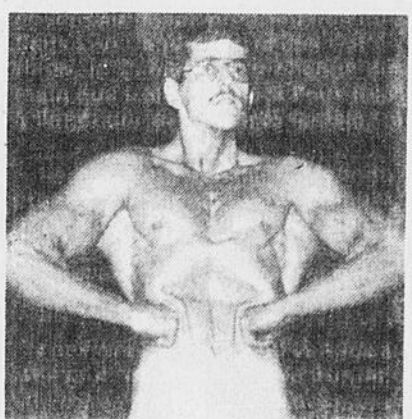
Vanitas

vanitatum

Christina Onassis la fille de feu Aristote Onassis et l'une des femmes les plus riches du monde a épousé hier à Moscou Serguei Kauzov un Soviétique pour l'instant sans emploi. Le couple a convolé en justes nocces au Palais central des Mariages au cours d'une cérémonie qui a duré dix minutes.

En page B 10

SPORTS



RECONQUETE — Alain Bouchard d'Alma a reconquis le titre de Monsieur Saguenay-Lac-Saint-Jean, hier soir devant des spectateurs médusés à Place du Royaume, venus assister à cette parade de muscles...

En page B 1

Rose arrêté

Pete Rose voit sa série de matches avec au moins un coup sûr s'arrêter à 44. Les lanceurs McWilliams et Garber ont réussi à menotter le puissant frappeur des Reds de Cincinnati.

En page B 1

Vente du Canadien

Les principaux dirigeants des champions de la coupe Stanley se montrent prudents sur une nouvelle parue dans un journal de Toronto à l'effet que l'équipe serait vendue incessamment.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 8
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	C 14
— Bourse	B 7
— Bridge	C 14
— Cinéma	C 8
— Décès	B 9
— Echechs	B 9
— Finance	B 6
— Famille	C 1
— Horoscope	C 14
— Mots croisés	C 14
— Mot mystère	C 14
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	C 8

"C'est la dérive économique..."

— Broadbent

CHICOUTIMI — Les mesures annoncées par le premier ministre Trudeau sont très exactement à l'opposé de ce dont l'économie du pays a présentement besoin.

Telle est l'essence des réactions émises hier soir par le chef du

Nouveau parti démocratique, M. Edward Broadbent, qui était alors dans les studios de la radio d'Etat à Chicoutimi. Le chef du NPD s'en est pris tout particulièrement à la baisse projetée des dépenses gouvernementales, de l'ordre de \$2

milliards, mesure qui, selon lui, n'est propre qu'à augmenter le chômage, au moment où, de leurs côtés, les entreprises privées annoncent une réduction des investissements et par conséquent, des possibilités de création d'emplois.

Parlant d'une approche conservatrice face à une situation économique qui ne cesse de s'aggraver, M. Broadbent constate qu'aux Etats-Unis notamment, une augmentation des dépenses gouvernementales au chapitre de la création d'emplois a permis de ramener le taux de chômage à son niveau le plus bas au cours des cinq dernières années.

Le chef du NPD a d'autre part qualifié de clichés politiques, les mesures préconisant un gel de l'emploi dans la fonction publique fédérale, ainsi qu'une attitude plus ferme du gouvernement face aux revendications salariales de ses fonctionnaires.

"Tout ce à quoi cela répond, c'est à un besoin politique", d'ajouter le leader néo-démocrate.

Broadbent dans la région

En page A 3



A SHIPSHAW — M. Broadbent, arrivé hier matin dans la région, a visité plusieurs installations.

METEO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Maximum, 22 à 24. Jeudi: averse.

Chibougamau et Haute-Mauricie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 20 à 23. Jeudi, averse.

Laurentides, Outaouais, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières et Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, 25 à 28. Jeudi: averse.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec éclaircies et quelques averse. Dégagement progressif en soirée. Maximum, 20 à 23. Jeudi: ennuagement suivi d'averse.

Nouveau-Brunswick: nuageux avec averse. Maximum, 20 à 22. Jeudi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	13	24
Victoria	10	20
Edmonton	10	15
Calgary	11	14
Yellowknife	7	14
Regina	10	20
Winnipeg	14	22
Toronto	15	26
Kingston	18	—
Ottawa	15	27
Montréal	16	26
Québec	12	21
Fredericton	7	20
Saint-Jean, N.-B.	10	20
Moncton	11	22
Halifax	13	20
Charlottetown	14	23
Saint-Jean, T.-N.	4	18
New York	17	21
Washington	23	29
Tampa	24	28
Miami	24	31
Orlando	22	31
Los Angeles	17	25
San Francisco	12	23
Acapulco	26	31
Barbade	24	29
Bermudes	27	30
La Havane	25	33

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01h40 (2m. 8cm) et basse à 08h05 (.6 cm). Elle sera à nouveau haute à 14h00 (2 m. 1 cm) et basse à 19h40 (.6 cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h45 (5 m. 0 cm) et basse à 09h00 (.9 cm). Elle sera à nouveau haute à 15h00 (4 m. 5 cm) et basse à 21h05 (1 m. 1 cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h50 (4 m. 5 cm) et basse à 10h15 (.9 cm). Elle sera à nouveau haute à 15h10 (3 m. 8 cm) et basse à 21h50 (1 m. 0 cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Aime et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche a
la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
Deuxième classe (no 3213)

Campagne de financement

C.A. Gauthier se dit confiant de dépasser son objectif

par Laurent Tremblay
MISTASSINI — Le Parti du crédit social du Canada lance sa campagne an-

nuelle de souscription avec un objectif de \$400,000.00 dont \$200,000.00 au Québec.



C.A. Gauthier

Le chef parlementaire M. C.-A. Gauthier indiquait, hier soir, au cours d'une conférence de presse, que dans le comté Roberval seulement il était confiant de dépasser cette prévision de \$10,000.00 comparativement à \$8,000.00 l'an dernier.

Il a confié que dans les autres comtés de la région Saguenay-Lac-St-Jean, il y aura sous peu des comités et qu'il se rendra lui-même faire cette organisation.

M. Gauthier devait mentionner qu'avec la nouvelle foi sur les dons politiques, on avait l'opportunité d'obtenir un retour sur les impôts, soit 75% du don. "C'est un pressant appel à tous ceux qui croient en la nécessité de libérer le peuple du joug financier qui l'écrase de plus en plus aujourd'hui, par l'endettement pyramidal, qui ne pourra jamais être maté, aussi longtemps que les gouvernements ne cesseront d'être les valets de la grosse finance qui forme le vrai pouvoir du jour" a-t-il commenté.

Il devait poursuivre en disant: "Seule une réforme monétaire et fiscale en

profondeur permettra aux futurs gouvernements de devenir des organismes responsables en donnant à la seule Banque du Canada les pouvoirs absolus pour monayer adéquatement les richesses du pays".

Après avoir souligné qu'il y aura un Séminaire les 18, 19 et 20 août prochain à Victoriaville pour ceux qui veulent travailler activement dans le parti, M. Gauthier devait révéler que le mouvement qui se dessine présentement chez les jeunes est en leur faveur. "Nous sentons, a-t-il dit, un véritable réveil chez les jeunes et je suis certain que lors des prochaines élections le parti comptera 10, 12 et même 15 jeunes députés de plus au Québec".

Concernant la souscription, le député fédéral a précisé que les provinces de l'Ouest se finançaient elles-mêmes et que cette campagne devrait se terminer à la fin de septembre. L'an dernier, la souscription avait atteint \$285,000.00. Dans son propre comté il compte quelque 1,500 à 1,800 membres actifs et des responsables dans chaque paroisse.

Par un biologiste québécois

La "mouche mystérieuse" est enfin identifiée

QUÉBEC — Monsieur Gilles Bonneau, responsable de l'inventaire annuel des insectes forestiers aux laboratoires d'entomologie du ministère des Terres et Forêts, a identifié l'insecte "mystérieux" qui a envahi certaines de nos régions comme étant de l'ordre des diptères et appartenant à la famille des syrphides. Surnommé la mouche à fleurs, ce diptère (insecte à deux ailes) est tout à fait inoffensif.

Bien que d'allure menaçante à cause de sa ressemblance à la guêpe et de son vol saccadé, il est même très utile à l'homme et à la nature.

Comme la population a pu le remarquer, la présente période estivale a vu une prolifération soudaine, mais de cause naturelle, de cet insecte qui était déjà dans nos régions bien connu par les spécialistes.

En effet, le syrphide se nourrit de pucerons

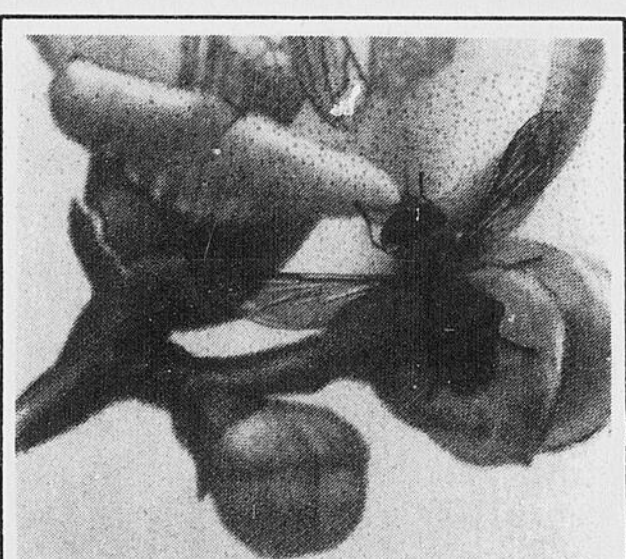
lorsqu'il est à l'état larvaire et de pollen lorsqu'il est adulte, a pu jouer de la surabondance du puceron des pousses du sapin le printemps dernier et de la profusion de fleurs à fruits cet été, pour se multiplier dans des proportions spectaculaires.

C'est ainsi, grâce à des conditions climatiques spécifiques assurant la nourriture de cet insecte à tous les stades de son développement, que sa population est devenue importante au point d'attirer l'attention et la curiosité de milliers de résidents et de villégiateurs dans plusieurs régions du Québec.

Naturellement, ces conditions assez spéciales ont eu aussi des effets analogues, bien que de moindre importance, sur d'au-

tres espèces d'insectes connues. C'est le cas, par exemple, des vespines (guêpes) du genre vespula qui ont été observées en plus grand nombre ces derniers jours. Mais comme nous le confirmerait monsieur Bonneau, ce phénomène tout comme les autres du même type ne représente aucun danger aussi bien pour la forêt, les cultures que pour la population.

Le ministère des Terres et Forêts tient à préciser que, contrairement à ce que laissent croire certaines rumeurs, ce phénomène est strictement d'ordre naturel et n'est pas la conséquence d'un programme visant à découvrir un nouveau moyen de lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette.



Mouche syrphide se nourrissant de pollen

C'est confirmé, le renard avait la rage

OSHAWA, Ont. (PC) — Des fonctionnaires fédéraux ont confirmé mardi qu'un renard qui a mordu lundi une fillette de cinq ans était enragé.

Le renard est entré dans la maison quand une gardienne ayant entendu gratter lui a ouvert la porte, pensant que c'était le chat de la famille.

On a envoyé la tête du renard qui a mordu Lorna Morgan à Ottawa pour examen au ministère de la Santé, service vétérinaire.

A 1-2 kilomètre de la maison des Morgan, près d'un centre industriel, on a aperçu lundi un autre renard et on l'a tué. On craint qu'il y en ait plusieurs autres du même repaire.

On a commencé lundi à donner à la fillette des piqûres qu'elle subira pendant 14 jours. Après 90 jours, on lui analysera le sang et elle restera ensuite sous surveillance durant quelque temps.

Le vétérinaire en chef du ministère de l'Agriculture de l'Ontario dit que ses deux renards pourraient bien avoir été mis bas par la même renarde.

On fera aussi disparaître le chien de la famille.

Les renards ont généralement des portées de six.

Trudeau aux Jeux

Interprétation contradictoire

EDMONTON (PC) — C'est une présence officielle que fera le premier ministre Trudeau, durant le week-end, aux Jeux du Commonwealth, à Edmonton. Les directeurs du protocole aux Jeux ont déclaré qu'aucun itinéraire précis n'a été préparé pour le chef du gouvernement fédéral.

Le bureau du premier ministre, à Ottawa, a toutefois fait savoir qu'il accueillera la reine Elizabeth, à son arrivée aux Jeux et qu'il participera à deux réceptions officielles.

"Je ne comprends pas pourquoi les dirigeants des Jeux affirment que sa visite n'est pas officielle", de dire un porte-parole du premier ministre. "S'il doit accueillir la reine, il se livre à une visite officielle".

M. Trudeau est revenu à Ottawa dimanche, complétant un voyage privé de 10 jours à Paris et au Maroc, à l'issue du sommet de Borin.

M. Trudeau arrivera jeudi prochain à la base des Forces armées canadiennes de Namao, au nord d'Edmonton, et se rendra au stade des Jeux à une heure et cinquante de l'après-midi pour accueillir les visiteurs royaux qui doivent inaugurer la rencontre sportive.

Jeudi soir, M. Trudeau sera présent à une réception donnée en son honneur au village des athlètes. Il doit également prononcer un discours télévisé lors d'un dîner officiel des Jeux, samedi soir prochain.

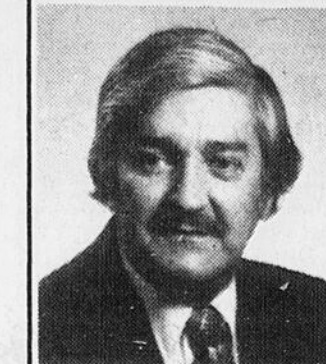
M. Trudeau doit retourner à Ottawa dimanche prochain, après avoir salué la reine à son départ.



MORDUE PAR UN RENARD — Etreignant sa poupée, la jeune Lorna Morgan, 5 ans, jouait derrière la demeure de ses parents hier à Oshawa, Ont., après avoir été mordue par un renard ayant la rage durant la nuit précédente dans la maison familiale.

(Téléphoto PC)

RECHERCHE



Yvan Lafontaine

Maintenant directeur-adjoint chez PAUL ALBERT CHEVROLET OLDSMOBILE LIMITEE, de Ville de La Baie,

Pour vous servir:

Résidence:
544-4800

Bureau:
544-7333

Paul Albert Chevrolet Oldsmobile Ltd.

230, rang St-Pierre - VILLE DE LA BAIE, Qué. - G7B 2K8

D'Allard's

vous annonce son

grand événement annuel

10% de réduction sur tous ses manteaux

10% de moins sur tout achat de manteau d'ici le 2 septembre. Notre collection automne/hiver est au complet.

Hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix... et sachez en profiter!

D'Allard's

pour la femme d'aujourd'hui

Place du Royaume



EN FRANÇAIS — Le chef du Nouveau Parti Démocratique a su profiter de toutes les occasions pour converser dans la langue de Molière.

En politique et en linguistique Le chef du NPD multiplie ses contacts

CHICOUTIMI — En fin de semaine prochaine, alors qu'il quittera le Saguenay-Lac-Saint-Jean après une visite de six jours, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, devrait théoriquement pouvoir discuter dans un bon français sur les divers problèmes économiques de la région.

Les activités du politicien fédéral, outre la visite régionale qu'il doit effectuer avec sa famille dans quelques jours, se borneront à des rencontres avec certains agents économiques et à des cours de français.

Cependant, à l'encontre de ce que croyaient plusieurs observateurs ce n'est pas à l'école de langues du Collège de Jonquière, que M. Broadbent tentera d'améliorer son français parlé, mais avec le fonctionnaire fédéral qui lui donne des cours de français depuis un an, à Ottawa.

Arrivé à Chicoutimi depuis lundi dernier, ce dernier tentera d'adopter les cours qu'il doit donner au politicien à la situation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette procédure, selon l'attaché de presse du leader national du NPD, M. Yvan Poulin, permettra au politicien de "véhiculer des idées politiques" en français et basées sur la situation économique régionale.

Les contacts qu'aura par ailleurs, M. Broadbent avec certains représentants régionaux devraient aussi se faire dans la langue de Molière. Hier matin, lors de la visite qu'il effectuait aux installations d'Alcan à Shipshaw, M. Broadbent a déclaré à une employée de la multinationale qui voulait s'adresser à lui en anglais: "Vous ne devez pas

parler en anglais."

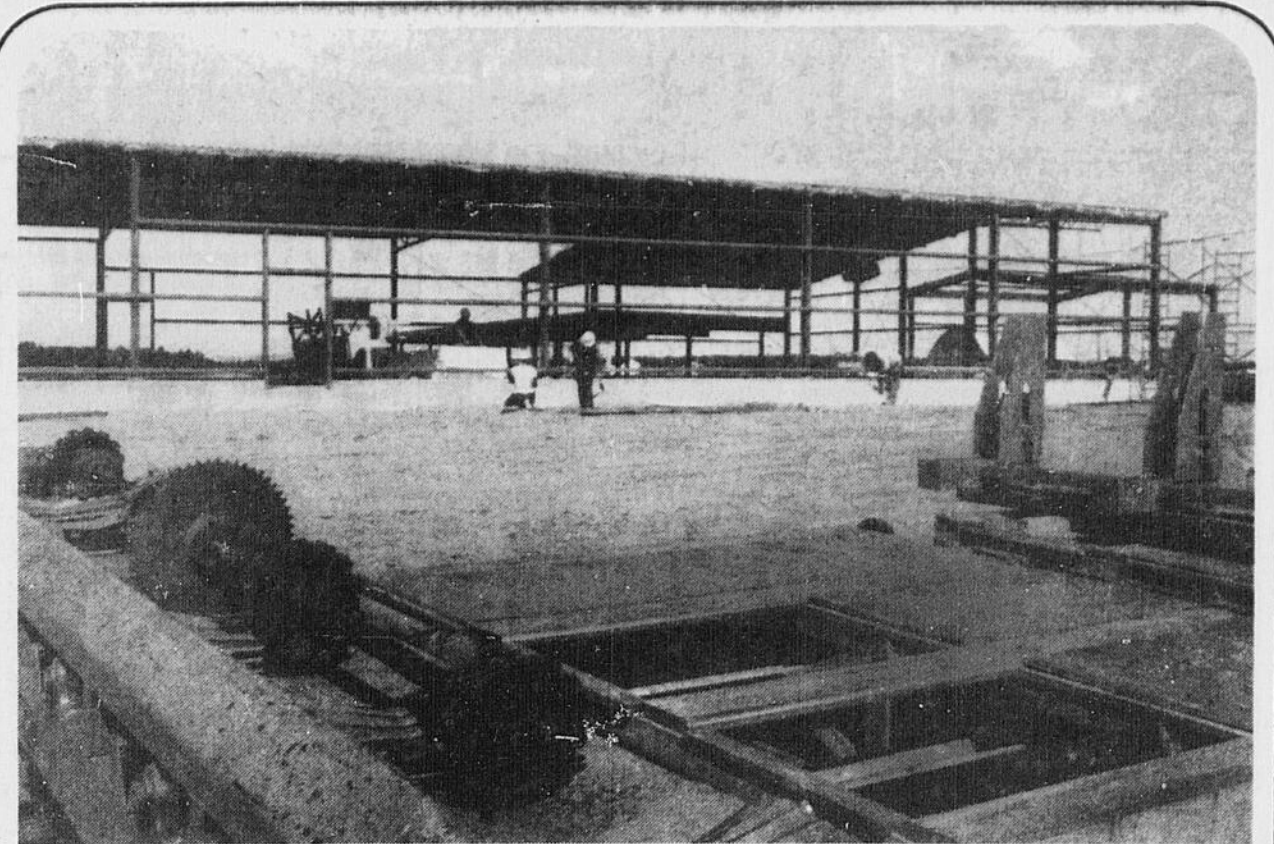
L'aspect économique sera surtout soulevé à l'occasion de rencontres comme celle d'hier avec le vice-président régional de SECAL, M. Bertrand Bouchard, et avec le maire de Jonquière, M. Francis Dufour et un représentant du CRD. Tout comme demain, il rencontrera le président de la Fédération des caisses d'économie, M. Jacques Gagnon.

Quant à la visite que doit effectuer M. Broadbent à la compagnie Price, ce matin, une décision finale sera prise en tenant compte de la situation qui prévaut à ce moment.

Cette longue présence du chef du NPD, on l'aura deviné, a aussi pour but de mieux faire connaître cette formation politique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On ne craint pas, dans l'entourage du chef Broadbent, d'affirmer que la situation de ce parti, ici, est "pitoyable" tout en ajoutant: "C'est un peu pour ça qu'on vient six jours dans la région; pour dire au monde que le NPD existe."

Aux dernières élections fédérales en 1974, cette formation politique avait eu peine à recueillir plus de 12,000 voix.

Finalement, ce matin devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, le chef néo-démocrate devrait présenter deux des quatre candidats qui brigueront les suffrages sous la bannière NPD, aux prochaines élections fédérales.



Scierie Potvin Bouchard Les travaux nécessiteront un investissement de \$700,000

CHICOUTIMI — La nouvelle scierie de la firme Potvin et Bouchard, qui remplacera les anciennes installations de la Scierie Jonquière, ravagées par le feu il y a environ deux ans, devrait débiter ses activités vers la fin du mois de septembre.

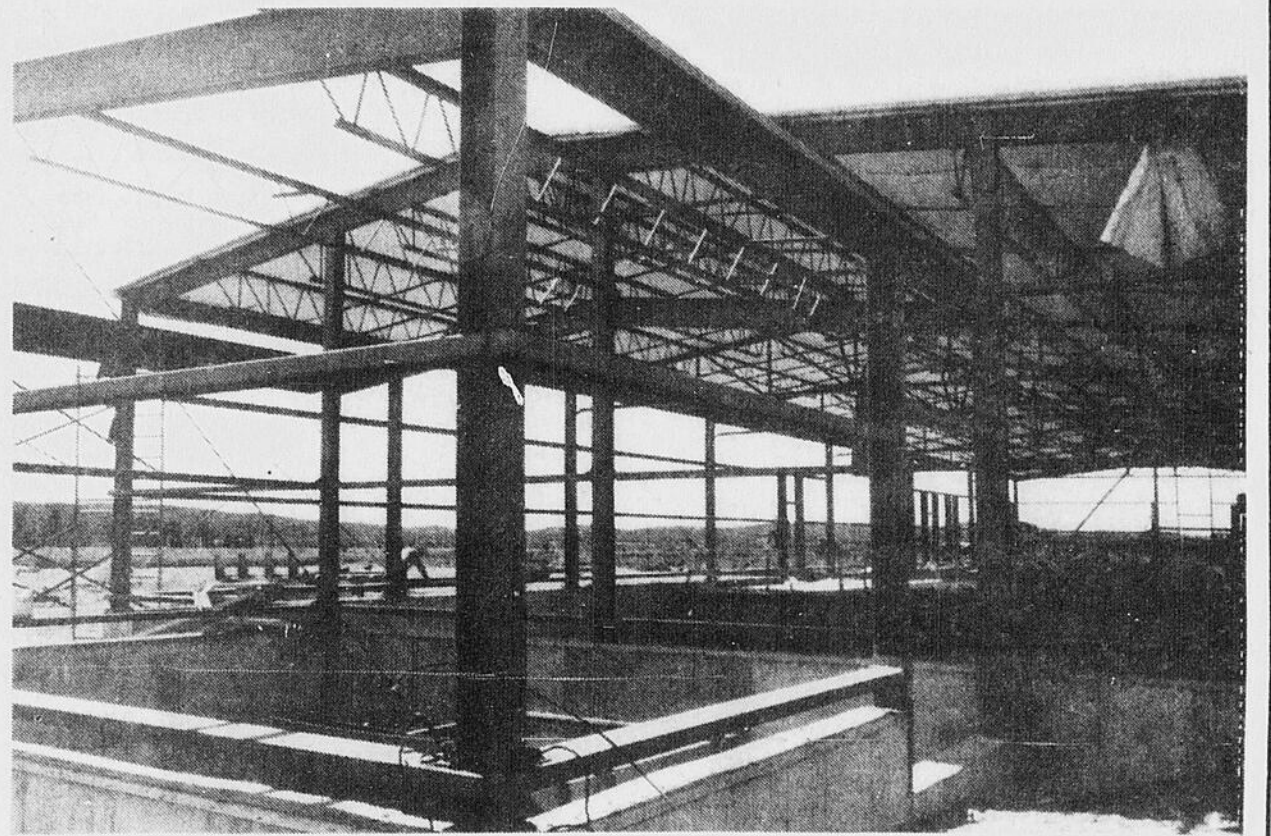
Un porte-parole de l'entreprise, M. Jean-Paul Bouchard, précisait hier que les travaux de reconstruction de la scierie, qui sera située dans le rang Saint-Paul, à proximité du boulevard Talbot, nécessi-

teront un investissement de \$700,000.

La nouvelle scierie emploiera environ 25 travailleurs, comparativement à une quinzaine pour l'ancienne scierie de la rue Châteauguay.

Toute la production de la nouvelle scierie, du bois de construction, sera acheminée à la firme propriétaire, Potvin et Bouchard.

La scierie s'alimente sur le territoire du Mont-Valin et le secteur de Kénogami-sud.



NOUVELLE SCIERIE — La compagnie Potvin et Bouchard, construit actuellement une nouvelle scierie, dans le rang Saint-Paul, au coût de

\$700,000. Les travaux devraient être terminés à la fin de septembre.

Elargissement du boulevard Talbot

Les travaux seront vraisemblablement entrepris dès le début de septembre

CHICOUTIMI — La première phase des travaux d'élargissement du boulevard Talbot, du rond-point de Chicoutimi jusqu'au Manoir Clairval, pourrait être entreprise plus tôt que prévu, probablement au mois de septembre.

Un porte-parole du bureau régional du ministère des Transports, indiquait d'ailleurs au Quotidien que les expropriations des terrains en bordure de l'artère étaient complétées dans une proportion de 90 pour cent.

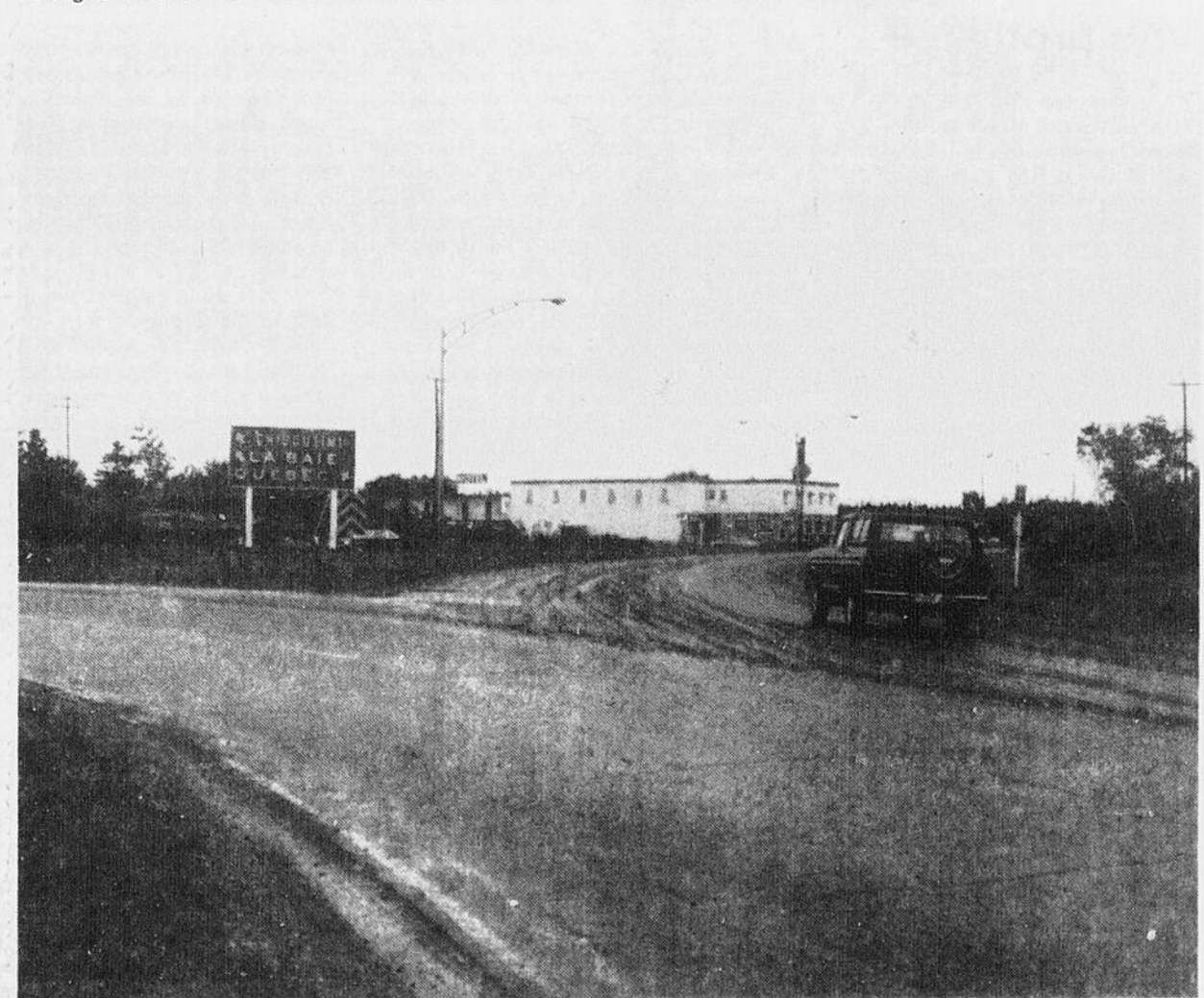
La première phase des travaux consistera en l'élargissement du boulevard sur une distance d'envi-

ron 2,000 pieds de façon à aménager six voies carrossables, comme d'ailleurs dans la première partie du boulevard, des centres commerciaux au rond-point.

Au ministère des Transports ont indiqué que les soumissions pour la réalisation de la première phase avaient été ouvertes et que l'octroi du contrat devrait être chose faite sous peu.

Le deuxième segment du boulevard sera réaménagé en deux phases qui nécessiteront autant de contrats.

Cette partie de l'artère aura quatre voies carrossables jusqu'au Manoir Clairval.



A SIX VOIES — Les travaux d'élargissement du boulevard Talbot jusqu'au Manoir Clairval devraient débuter en septembre. Le premier

segment réaménagé aura six voies, alors que le reste de l'artère aura quatre voies carrossables.

Opération 100

Capture prompt de deux voleurs par les agents de la Sûreté du Québec

SAINT-LEON — A la

suite du déclenchement de l'Opération 100, les agents de la Sûreté du Québec ont capturé,

dans la nuit de lundi à mardi, deux individus de Jonquière qui venaient

de dévaliser un épicerie de Notre-Dame-du-Rosaire, au Lac-Saint-Jean.

Les deux prévenus sont: Réal Desrosiers, 31 ans, et Steve Brisson, 18 ans, tous deux de Jonquière. Ils doivent

comparaître en Cour dès ce matin pour répondre de leurs actes.

Au début de la nuit, des passants apercevaient des individus qui sortaient de l'Épicerie Germain Morel, de Notre-Dame-du-Rosaire, évidemment fermée à cette heure tardive. Ils prévenaient immédiatement les policiers qui établissaient des points de blocage autour de ce secteur.

Les deux hommes étaient d'abord repérés par des agents en civil de la Sûreté du Québec, qui ratissaient le secteur à bord d'une voiture non identifiée; ceux-ci filaient les suspects jusqu'à ce qu'ils tombent simplement sur un des points de blocage établis plus tôt, dans la localité de Saint-Léon.

Les deux hommes avaient toujours sur eux une somme de \$140 dérobée à l'épicerie.

Quelques heures plus tôt, les agents de la Sûreté du Québec au lac

Saint-Jean avaient dû mener à bien une autre tâche d'envergure, alors qu'une collision entre

une automobile et un camion - remorque chargé de copeaux de bois avait comme

conséquence de bloquer la route régionale pendant plus de cinq heures.

L'accident survint en début de soirée, lundi, entre Saint-Coeur-de-Marie et L'Ascension. Les trois occupants de l'automobile ainsi que le conducteur du lourd fardier ne subissaient heureusement que des blessures superficielles.

Toutefois, le travail consistant à sortir le camion-remorque qui avait capoté sur la chaussée, bloquant

ainsi toute circulation, ne fut pas une mince affaire.

Deux naturalistes s'égarent en forêt

PARC DES LAURENTIDES — Les agents de la Sûreté du Québec, poste de l'Étape, dont dû effectuer des recherches, au cours de l'avant-midi hier, dans le but de retrouver deux jeunes femmes qui s'étaient perdues dans la forêt Montmorency, dans le Parc des Laurentides.

Ce secteur forestier appartient à l'Université Laval, et la principale route d'accès mène au millage 12 de la route du Parc des Laurentides.

Les deux jeunes femmes, naturalistes pour le compte du ministère québécois des Richesses naturelles, étaient parties lundi matin, afin d'effectuer certains travaux dans ce secteur. En soirée lundi, des confrères de travail, inquiets de leur absence prolongée, alertèrent les policiers.

Aussi, au lever du jour hier, les recherches s'organisaient avec l'aide de l'hélicoptère de la force policière. Peu après, Gisèle Bélanger, 23 ans, de Sainte-Foy, et France Brulotte, 24 ans, de Lauzon, étaient retrouvées saines et sauvées.

Elles en avaient été quittes pour une nuit à la belle étoile, chose qui n'est tout de même pas pour effrayer tout naturaliste digne de ce nom!



Michel Tremblay,
C. d'Ass. Ass.

ASSURANCES GÉNÉRALES

678, Des Saguenéens, Chicoutimi
Tél.: 549-9983

gagnon et monette avocats

marc gagnon
avocat
robert monette
avocat

1 place du royaume
chicoutimi
g7h 5n6
545 1888



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Des loteries pour réduire l'endettement public

M. Guy Cousineau, le Québécois d'Aylmer qui est président de Loto Canada Inc., se fait des illusions en croyant que les succès financiers de l'entreprise fédérale dépendent de l'intérêt grandissant des citoyens envers le sport amateur.

C'est le cas que la loterie nationale a été instituée en 1976 pour promouvoir le sport amateur et le bien-être physique, mais les Canadiens achètent d'abord des billets afin de rafler le gros lot. On a la preuve évidente que de plus en plus nombreux sont ceux et celles aspirant à la richesse instantanée puisque les ventes de Loto Canada continuent de progresser rapidement.

Au cours de ses dix premiers mois d'existence, les ventes de la loterie canadienne atteignent plus de \$107 millions, ce qui procura des revenus nets excédant \$28 millions. Après avoir complété sa première année complète d'activités, en date du 31 mars 1978, Loto Canada avait réalisé des ventes supérieures à \$225 millions, desquelles fut extrait un bénéfice de \$74.3 millions!

Le gouvernement central s'est enfin lancé dans une entreprise rentable! Les administrations provinciales ont compris, elles aussi, que les jeux de hasards emballaient le peuple. Pour le

contribuable, il est bien plus attrayant d'investir quelques dollars afin de participer au tirage de prix fabuleux, que de payer un compte de taxes.

Contrairement aux taxes directes, la formule des tirages est volontaire, n'indispose pas les gens, et génère des revenus toujours plus considérables. Des loteries provinciales ont ainsi vu le jour d'un océan à l'autre. Pour une, Loto Québec enregistre une augmentation constante de son chiffre d'affaires. Ses ventes qui dépassaient \$126 millions en 1976 pour engendrer un revenu net d'environ \$55 millions, ont atteint \$158 millions avec un profit final de \$68 millions en 1977. Les billets de Mini-Loto sont les plus populaires, suivis dans l'ordre, par ceux de Perfecta 6/36, d'Inter-Loto et de Super Loto.

La concurrence entre les loteries institutionnalisées est telle que les dirigeants de Loto Canada ont reconnu le caractère "agressif" des compétiteurs, dans leur dernier rapport annuel.

Les XI Jeux du Commonwealth britannique s'ouvrent demain pour se terminer le 12 août, à Edmonton, Alberta. Loto Canada est l'un des principaux commanditaires de ces épreuves internationales où s'affrontent 2,000 athlètes amateurs venant de 48 pays. La loterie nationale a déjà consacré \$5

millions à cet événement tout en défrayant les installations réservées à la presse. Par ailleurs, suivant le partage des fonds ordonné par le Parlement fédéral, Loto Canada réserve la majeure partie de ses revenus nets pour réduire le déficit des Jeux olympiques de Montréal, en 1976.

Une portion de 12,5 pour cent des profits est aussi redistribuée aux provinces, suivant le nombre de billets vendus. Le reste, soit 5 pour cent, est remis à la Direction générale de la santé et du sport amateur. En vertu de cette répartition, Loto Canada a versé \$107 millions au trésor du Québec, dont près de \$99 millions pour réduire la dette des Jeux olympiques.

Pour son tirage principal d'octobre prochain, Loto Canada propose notamment, en plus de ses quelque 97,000 prix en argent, dont les 12 premiers d'un million chacun, 1,000 voyages au pays en avion ou par train...

Puisque les loteries se méritent les faveurs populaires et se révèlent extrêmement lucratives, il y aurait certainement lieu de songer à employer cette recette infailible à d'autres fins que le développement du sport. Pourquoi ne pas inventer la Muni-Loto, afin de réduire le fardeau de l'endettement public dans les municipalités? La Mili-

Loto pourrait aussi être instituée au niveau national, de manière à libérer les contribuables canadiens d'une partie ou de la totalité des prochaines dépenses militaires, dont \$2,5 milliards pour l'achat de quelques avions de combat.

Une Supair-Loto devrait peut-être exister pour éponger les déficits d'Air Canada. Des loteries différentes seraient susceptibles de dépanner d'autres entreprises déficitaires, ou trop endettées comme les Postes, le Canadian National, l'Hydro-Québec, Sidbec, les hôpitaux, etc...

Et puis, grâce à cette multitude de loteries, il n'y aurait plus éventuellement que des Canadiens fortunés. Ne serait-ce pas merveilleux?

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

Le communisme fait des progrès partout

Le communisme, c'est une marque de commerce, inscrite sur un contenant dont on ignore tout du contenu.

C'est que le communisme est partout présent. Qu'on l'accepte ou qu'on le désapprouve. Qu'on l'admette ou qu'on le nie. Qu'on le sache ou qu'on l'ignore, nous allons au communisme. Et nous y allons d'autant plus sûrement que ceux qui travaillent à nous y conduire, se sont alliés à ceux qui prétendent nous en défendre. D'autant plus sûrement que ceux qui nous y entraînent ont entre leurs mains, tous les moyens nécessaires pour nous y conduire, alors que ceux qui prétendent nous en défendre semblent ignorer où se situe exactement la pensée qui anime la puissance de cette mystérieuse volonté de domination absolue.

C'est que le communisme a d'abord ceci de tout à fait particulier à lui-même. Il est d'autant plus mal connu que n'importe qui peut en dire n'importe

quoi, justement parce que personne ne sait au juste ce qu'il est dans toute sa réalité. Il a encore ceci de spécifiquement remarquable, il s'infiltre dans tous les pays par des moyens toujours et partout identiques.

Les différences de race, de religion, de langue, de pensée ou de mentalité lui sont totalement indifférentes. Ses tactiques ne changent jamais et ses procédés sont toujours les mêmes. Il a en fin de compte une unique propriété au communisme: c'est que malgré l'opposition la plus vigoureuse, malgré la volonté des peuples, malgré les résistances les plus acharnées, il finit toujours par triompher de ses adversaires par le s'emparer des leviers de commande et subjugué les pays qu'il convoite.

Ce sont là des faits qu'on ne peut plus nier puisque nous avons soixante ans d'expansion communiste pour témoigner de leurs verités.

Aujourd'hui aux portes de l'Espagne, au seuil du

Portugal, à l'intérieur de la France, le communisme s'impose en Italie, submerge l'Afrique et s'est infiltré en Amérique du Sud, alors que le Proche-Orient subit les effets tragiques de sa présence, il est devenu la terreur des États-Unis déjà sérieusement intoxiqué par son influence. Peu importe les résistances, c'est partout le communisme en constante progression depuis Yalta.

Pour ce qui est des pays conquis, aucun d'eux ne l'a voulu. La Roumanie n'en voulait pas, elle a été happée. La Yougoslavie n'en voulait pas, elle a été trompée. La Bulgarie n'en voulait pas, elle a été emportée. La Tchécoslovaquie n'en voulait pas, elle a été conquise. La Hongrie n'en voulait pas, elle a été écrasée. La Pologne n'en voulait pas, elle a été trahie. La Chine n'en voulait pas, elle a été séduite. Le Tibet n'en voulait pas, il a été débordé. Le Laos n'en voulait pas, il a été étouffé. L'Albanie n'en voulait pas, elle a été vendue. Cuba n'en voulait pas,

il a été fraudé. L'Ukraine n'en voulait pas, elle a été assassinée. Même la Russie n'en voulait pas, elle fut, malgré elle, enchaînée. Ni la Finlande, ni l'Inde, ni le Cambodge, ni la Thaïlande n'en veulent, ils n'en sont pas moins menacés de tomber sous sa férule. Ni la Corée, ni l'Allemagne n'en veulent, mais après avoir séparé chacun de ces pays en double tronçon le communisme digère la partie absorbée, alors qu'il laisse mijoter l'autre section jusqu'au moment où chacune de ces dernières pourra être dirigée sans risquer une trop grave indigestion, comme ce fut le cas pour les deux Vietnam. Bref, aucun pays approuve le communisme, mais tous les pays frissonnent devant le danger d'un étranglement pressenti. Pourquoi?

Pour répondre à cette question, il faut étudier le communisme dans sa conception.

J.-L. Simard,
144, St-Clément,
Jonquière.

Le 27 juillet.

Le commissaire est prié de revenir

M. Guy Roberge, président, Comité des transports par chemin de fer, Commission canadienne des transports, Ottawa, Ontario. K1A 0M9.

Cher monsieur,

A l'occasion des audiences publiques qui furent tenues à Chicoutimi, les 10 et 11 juillet dernier, un incident, que nous aimerions qualifier de malheureux s'est produit, concernant l'expérience que vous avez vécue à la suite de vos déplacements dans notre ville.

Loin de nous l'idée de déclencher une polémique, qui a eu des échos dans le journal "Le Quotidien" du 11 juillet dernier, dont nous vous annexons une copie. Cependant, puisque l'élément touristique est concerné et que nous croyons que cet aspect économique est d'une grande importance pour notre région, nous croyons qu'il serait justifié pour nous de vous apporter certaines précisions. La prime qui vous a été demandée pour la course qui fut effectuée par une voiture-taxi le 10 juillet dernier a été fixée en conformité avec une loi provinciale régissant les coûts demandés pour ce genre de service. Nous aimerions vous rappeler

qu'en plus du prix de base pour une course en taxi, il y a additionnellement des coûts pour les arrêts de même que des coûts pour les effets personnels tels que valise, serviette de voyages, etc., qui sont additionnels au prix de base de la course. Suite à vos observations et au court entretien que nous avons eu, nous nous sommes permis de faire certaines recherches et d'établir que le prix qui vous avait été demandé pour le service rendu était pleinement justifié et légal.

Nous sommes peines que votre visite dans notre magnifique royaume ait connu cet ombrage puisque nos efforts, en ce qui a trait à nos visiteurs, nous ont octroyé le titre tant convoité de ville hospitalière. Il ne faudrait pas conclure que nous sommes satisfaits de tous les résultats jusqu'ici obtenus. Nos efforts et notre dynamisme pour faire du Saguenay une région accueillante et hospitalière font l'objet de l'une de nos principales préoccupations sociales et économiques.

Tout en regrettant que des incidents malheureux et désagréables puissent se produire, nous sommes persuadés que les visiteurs qui reviennent dans notre région sont la garantie d'un bon et équitable comportement à leur égard de la

part de tous les citoyens qu'ils rencontrent.

Votre dernier passage dans nos murs, à titre de commissaire - enquêteur pour la Commission canadienne des transports, en fut un de beaucoup trop courte durée à notre avis pour pouvoir apprécier à juste titre les qualités de notre région. Nous sommes convaincus que votre opinion sur nous serait différente si vous aviez l'occasion de revenir nous voir, mais cette fois, en visiteur-touriste.

Le 28 juillet.

Ils tiennent au Québec

Cher monsieur,

Je désire vous introduire à un groupe de citoyens de Markham, Ontario, qui veulent exprimer leur amitié envers leurs concitoyens du Québec. Ce groupe est inquiet pour l'avenir du Canada.

Markham est un village situé à environ 20 milles de Toronto. Nous avons lu dans les journaux que beaucoup de citoyens québécois avaient l'impression que personne hors du Québec s'intéressait à eux — ce n'est pas le cas! Nous sentons que la voix de la majorité silencieuse doit communiquer ses sentiments sincères à ce sujet sans mêler aucune politique. Nous sommes certains que ni l'un ni l'autre voudrait voir leur Canada séparé et avec la bonne entente qui existe entre nous,

rente si vous aviez l'occasion de revenir nous voir, mais cette fois, en visiteur-touriste.

Jean-Claude Villeneuve, directeur de projets, réaménagement portuaire et centre-ville, Société d'expansion économique du Saguenay Inc., 201, rue Racine est, Chicoutimi.

Le 28 juillet.

nous sommes capables de résoudre tous nos problèmes. Nous avons placé des requêtes aux églises, aux librairies, nous avons frappé de porte en porte et avons amassé huit mille signatures d'amis vraiment intéressés à cette cause.

Voici notre message. Nous, les citoyens de Markham en Ontario, nous nous assurons que les Canadiens de langue française que leur amitié nous est précieuse et que nous sommes fiers de partager avec eux ce grand pays d'un océan à l'autre. Nous espérons que tous ensemble, l'esprit et le cœur ouverts, nous pourrions aller vers l'avenir au sein d'un Canada grand et uni.

Fran Rutke et amis de Markham, 20, Longuil Crescent, Markham, Ontario. Le 7 juillet.



(Photo: Jacques Desbiens)

OPINION DES AUTRES

A côté du vrai problème

Le premier ministre René Lévesque n'avait pas le choix de répondre ou non à la lettre du cardinal Maurice Roy à propos de la nouvelle vocation des cliniques de planification familiale qui désormais seront invitées à conseiller et à pratiquer l'avortement thérapeutique.

Mais la non-pertinence des arguments du premier ministre, malgré le ton conciliant et respectueux de la lettre, fait qu'il n'y a pas eu encore dialogue véritable.

Le cardinal Roy regrettait une ambiguïté profonde et déplorable, puisque l'avortement n'est pas un moyen parmi tant d'autres de planifier les naissances. La réponse de M. Lévesque ne touche aucunement à cet aspect, pourtant le plus important, aspect qui a été également oublié par ceux qui ont houspillé Mgr Roy et ses collègues de l'épiscopat. On sait l'antipathie sinon la répugnance du premier ministre face à l'avortement, lui qui lors d'un congrès de son parti n'a pas craint de froisser plusieurs membres en rejetant une résolution favorisant l'avortement sur demande.

On n'ignore pas d'ailleurs que dans une société pluraliste un chef d'Etat doit tenir compte des principes de chaque citoyen et du contexte sociologique. Cela n'empêche pas la lettre

de M. Lévesque de manquer de rigueur.

D'abord M. Lévesque s'étonne que le cardinal ait escamoté le fait que nous sommes en présence d'une loi fédérale que les provinces doivent appliquer. Une telle référence de la part de M. Lévesque fait sourire, c'est bien la première fois qu'il justifie une intervention de son gouvernement par le désir d'être en conformité avec le gouvernement central. Les évêques, contrairement à ce que laissait soupçonner un lecteur récemment, ne reprochent pas au gouvernement d'appliquer la loi fédérale, mais ils se plaignaient dans cette lettre du mode d'application.

Le nombre "effarant" d'avortements clandestins est soulevé par M. Lévesque et semble faire partie des motifs ayant incité le ministre des Affaires sociales à transformer partiellement ou progressivement les cliniques de planification familiale en cliniques d'avortement.

Est-ce que l'on guérit un mal en le sortant de la clandestinité? Est-ce qu'on résout le problème de l'avortement en lui donnant ses lettres de noblesse? Admettons que la femme orientée dans une clinique au lieu d'une antichambre d'avortement clandestin puisse occasionnellement être amenée à changer d'idée.

Mais dans l'ensemble, on ne résout pas le problème en invitant les femmes à avorter dans des institutions d'Etat. Un drame

caché n'est pas moins un drame parce que vécu à ciel ouvert.

Il est vrai que le gouvernement a consulté et l'action personnelle de M. Lévesque en matière d'avortement démontre qu'il est respectueux de la vie. Mais sa réponse ne fait aucun cas de l'assimilation dangereuse de l'avortement avec les moyens ordinaires de contraception.

Dans l'esprit des patientes de ces cliniques et probablement dans celui de bien des conseillers, l'avortement deviendra simplement un moyen après coup de prévenir des naissances indésirées, la pilule des imprudentes et des insouciantes. Pourtant autre chose est la prévention d'une naissance, autre chose le meurtre d'un fœtus.

Jean Vigneault,
"La Tribune"
Sherbrooke.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs dans l'intérêt collectif des lecteurs.

FAITS DIVERS



SAISIE — L'agent Robert Dumas, de la GRC, effectue le pesage de la marijuana saisie, hier, dans un hôtel de Chicoutimi.

Importante saisie de marijuana par des agents de la GRC

CHICOUTIMI — Les agents de la Gendarmerie royale du Canada ont effectué une importante saisie de marijuana, hier, écrasant du même coup un jeune homme de Chicoutimi, qui pourrait avoir à faire face à une accusation de trafic de stupéfiants.

Plus de 450 grammes de ce produit ont en effet été trouvés dans un contenant à déchets placé dans un délit de boissons de Chicoutimi. C'est à la suite d'une enquête menée par la GRC que cette découverte était faite, hier après-midi.

Le suspect, un individu de 25 ans, de Chicoutimi, se trouvait également dans ce délit de boissons, et était contraint d'accompagner les policiers... Il semble qu'il soit connu dans le domaine du trafic de stupéfiants.

Le service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec était également appelé à contribution, dans le but de relever les empreintes digitales sur les sacs contenant la marijuana. Quant au suspect, il doit comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Chicoutimi.

Chicoutimi

Plus de treize vols dans des résidences

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Assis sur un coin de bureau, une épaisse liasse de dossiers à la main, l'un des enquêteurs de la Sûreté municipale de Chicoutimi avouait, hier, que les policiers étaient à l'affût du moindre bout de commencement d'une piste, dans le but de résoudre la vague de vols dans des résidences qui s'est abattue sur Chicoutimi au cours de la dernière semaine.

Plus de treize vols dans autant de maisons d'habitations; dans la nuit de lundi à mardi, seulement, trois vols par effraction dont l'un permettait à ses auteurs de mettre la main sur tout près de \$2,000 en bijoux, sur la rue Bois de Boulogne.

Rue d'Youville, quelques heures plus tôt, des passants constatent qu'une maison a été cambriolée;

montant du larcin? Inconnu, le propriétaire des lieux et toujours en vacances. Rue de l'Hôtel de ville, même nuit, \$925 de bijoux disparaissent.

Car on en veut surtout aux bijoux et aux appareils électroniques, téléviseurs, tourne-disques. "Ca se vend partout, explique le détective, dans les bars, dans les brasseries, tu peux acheter une TV couleurs pour \$75; une belle montre pour \$50!..."

Après l'Opération Volcan, l'Opération Voisin, on compte maintenant faire appel au civisme et au bon sens des citoyens de Chicoutimi, pour qu'ils informent les policiers de tout renseignement pouvant être susceptible de mettre fin à cette vague de vols.

On est prêt à accepter tout cela de façon confidentielle, anonyme même, et à vérifier le moindre détail qui pourrait être soumis.

Sainte-Croix

Fillette écrasée sous les roues d'un camion

SAINT-CROIX — Une fillette de trois ans a connu une mort affreuse, lundi, lorsqu'elle fut broyée sous les roues d'un camion appartenant à son père. Ce sont les agents de la Sûreté du Québec, poste d'Alma, qui étaient appelés pour faire les constatations d'usage.

La victime est la petite Josée, fille de M. Julien Potvin, du 148, rang 3, à Sainte-Croix. Elle était immédiatement transportée à l'hôpital d'Alma où on ne pouvait que constater son décès.

La tragédie s'est produite vers les 16h50 sous les yeux de la mère de l'enfant qui, d'une fenêtre de la résidence familiale, assistait impuissante à la scène. M. Pot-

vin venait de se mettre au volant de son véhicule chargé de légumes; il était alors en compagnie d'un autre de ses enfants, son fils Gino, âgé de cinq ans.

Ne faisant marche arrière que sur une distance de quelques mètres, M. Potvin cru avoir renversé un objet quelconque, et c'est son jeune fils qui descendit du véhicule pour constater que sa petite sœur venait d'être mortellement écrasée sous les roues du camion, alors qu'elle chevauchait un petit tricycle.

Le coroner Francis Lemay était avisé du drame, et on attend les résultats de l'enquête policière pour savoir s'il ouvrira une enquête formelle en rapport avec cet horrible accident.

A VOTRE MARCHÉ

c'est été

Marché Gogo, c'est le soleil de votre été par ses prix extraordinaires sur des produits de qualités

gogo

31 JUILLET
5 AOUT 1978

544 PRICE O.
CHICOUTIMI
780, AVENUE DU PONT
ALMA

Au "Marché Go-Go"



j'y reviens toujours!

BAS PRIX TEMPORAIRES GO-GO

Huile d'arachide pure

REGINA, contenant 32 oz.

1.98

Boisson aux fruits BISSEY'S, contenant 7 oz.

6 / .84

Breuvage instantané KOOL-AID, enveloppe 3 1/4 oz.

.28

Détergent

A.B.C., boîte 6 litres.

1.88

Orge monde

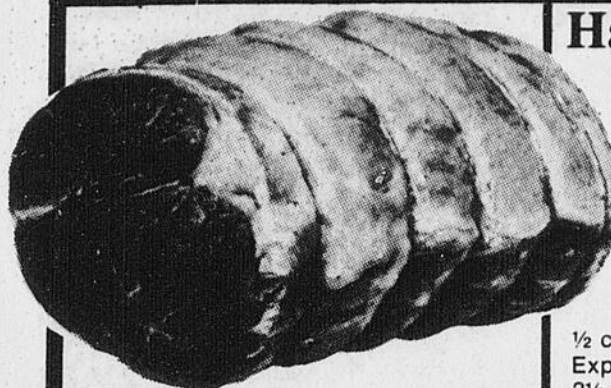
OGILVIE, boîte 700 g.

.56

Papier mouchoir WHITE SWAN 200 feuilles

.56

VIANDE PRE-EMBALLÉE A 100% POUR DE MEILLEURS PRIX



Haut de ronde

de boeuf importé, congelé, morceau, 2 à 3 livres, la livre.

1.68

Haut de ronde

de boeuf, importé, congelé, tranché en steak, la livre.

1.88

Jambon

1/2 cottage, Expo, 2 1/2 à 3 livres, la livre.

1.58

Longes courtes

de boeuf ouest, tranché en T-Bone, la livre.

1.98

Bologna C.C.S.

1/2 ou complet, la livre.

.68

Saucisses fumées

C.C.S., paquet de 1 livre, la livre.

.98

BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

Riz frit

DAINTY, saveur de boeuf, contenant 12 oz.

.62

Fèves blanches

ST-ARNAUD, sac 4 livres.

1.98

Graisse pur lard

TENDERFLAKE, boîte 1 livre.

.58

Marmelade

KRAFT, 3 fruits, pure, bocal 24 oz.

1.32

Pois verts

IDEAL, assortis, choix boîte 19 oz.

.42

Pâte de tomates

HUNT, boîte 5.5.

.34

Sauce pour sandwichs ou poulet

ROBERTO, boîte 14 oz.

3 / .78

Charbon de bois

PRESTO, sac de 20 livres.

2.98

Saumon tea

ROSE KETA, boîte 1 livre.

1.88

Couches

PAMPERS, nouveau-né, paquet de 30.

2.12

Savon liquide

VEL, contenant 1.5 litre.

1.68

Pains hamburger

GOGO, paquet de 12 pains.

.58

Papier toilette

SWAN DOWN, paquet 4 rouleaux.

.99

Bonbons

DARE, assortis, sac 10 oz.

.79

Lait évaporé

CARNATION, 2%, boîte 16 oz liquide.

.40

Biscuits

feuille d'érable, MONTMAGNY, boîte 44 oz.

2.68

Détergent à vaisselle

MIR, 2 x 24 oz.

1.12

Moutarde préparée

CHAMPION, contenant 128 oz.

1.68

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TOUS LES JOURS

Tomates fraîches

pr. Ontario, no 1, 11 pintes.

.28

Concombres frais

pr. Québec, gr. large 48.

2 / .26

Poires Bartlett

pr. U.S.A., gr. 45, la livre.

.48

Nectarines

pr. U.S.A., gr. 84, la livre.

.48

Piments verts

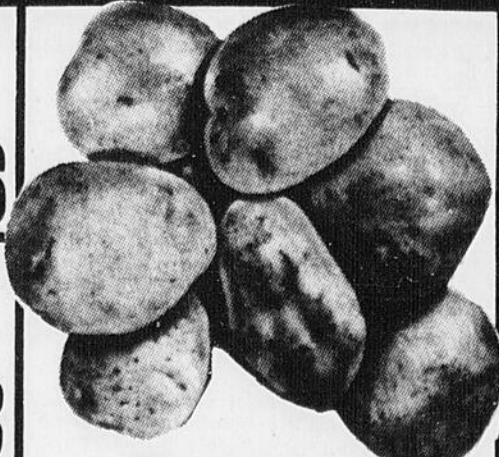
frais, pr. Canada, la livre.

.48

Patates fraîches

pr. Québec, no 1, 50 livres.

3.98



FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



NOUVEAU POINT DE SERVICE

Eh oui; le CLSC des Prés-Bleus, qui couvre tout le secteur s'étendant entre Lac-Bouchette et La Doré, en passant par Saint-Méthode et Saint-André, a maintenant un point de service à Lac-Bouchette et projette d'en ouvrir un autre bientôt à Roberval, possiblement dans un local de l'hôpital. Il va sans dire que ces bureaux ne sont pas accessibles tous les jours aux heures régulières; mais il est tout de même important de signaler qu'ils sont en place. Pour ceux ou celles qui voudraient connaître les services dispensés là et les heures d'ouverture, ils peuvent toujours téléphoner au bureau de Saint-Félicien ou encore à celui de Chambord.

PLAINTES CONTRE UNE BANQUE DE SPERME

Cinquante actions en justice viennent d'être engagées contre une banque de sperme de San Francisco qui est accusée de grave négligence. Les plaignants sont des hommes qui ont subi une vasectomie ou qui, craignant de devenir stérile, avaient effectué des dépôts de sperme à la banque où il était congelé. Récemment, toutefois, une cuve d'azote liquide s'est renversée sur une grande partie des dépôts qui sont désormais inutilisables. L'un des plaignants, un homme qui avait effectué un dépôt il y a six ans et qu'une maladie a depuis rendu stérile, réclame un million et demi de dollars de dommages et intérêts.



DU SPORT A L'AUBERGE

Sainte-Monique est l'un des deux endroits au Lac-Saint-Jean où l'on trouve une auberge-jeunesse, l'autre étant à Roberval. Située sur l'île du Repos, l'auberge de Sainte-Monique offre gîte et couvert aux jeunes voyageurs en vacances... mais aussi des tournois sportifs. Lors du passage du photographe du Quotidien, on y disputait un tournoi de ballon et plusieurs garçons et filles étaient de la partie.

PATRIOTISME AU JAPON

Sept jeunes Japonais sur dix sont fiers de leur pays, mais seulement deux sont prêts à mourir pour lui. Tel est le résultat d'un sondage réalisé par les services du premier ministre japonais auprès de 2,000 jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans au Japon et dans dix autres pays. Si 20 pour cent seulement des jeunes au Japon sont prêts à sacrifier leur vie pour leur pays, ils sont 89 pour cent aux Philippines, 79 pour cent en Inde, 68 pour cent aux Etats-Unis et 23 pour cent en France.

AUJOURD'HUI

Il y a 368 ans aujourd'hui, le 2 août 1610, le navigateur anglais Henry Hudson pénétrait dans la baie qui porte maintenant son nom, lors de son quatrième voyage en quête du passage du Nord-Ouest et de la route de la Chine. Après avoir reconnu la côte orientale en août et septembre, il hiverna dans la baie de James. Les provisions venant à manquer, l'équipage du Discovery se mutina et, le 22 juin suivant, mit Hudson, son fils et quelques fidèles sur des embarcations à la dérive. On ne sut jamais ce qu'il advint d'eux.

1933 — Dans l'Allemagne réveillée, Hitler assume les pleins pouvoirs.

1928 — L'Italie de Mussolini signe un traité d'amitié de 20 ans avec l'Ethiopie mais devait l'envahir en 1935.

1876 — Wild Bill Hickok est abattu en jouant au poker, à Deadwood, Dakota du Sud.

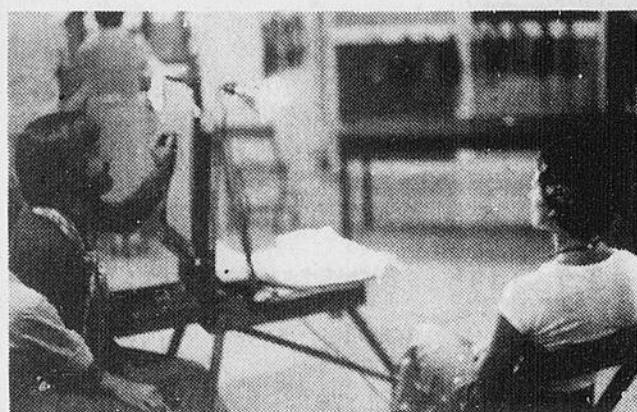
216 av. J.-C. — Hannibal vainc les Romains à Cannes.

ELIZABETH BONARBOURG A VAL-JALBERT

Auteur, compositeur, interprète, Elizabeth Bonarbourg sera au Vieux Moulin de Val-Jalbert, ce soir et demain. Ouvrant surtout à Chicoutimi et à Jonquière où elle a présenté plusieurs spectacles, Elizabeth a participé aux émissions "La Re-lève" et "Voix et rythme du pays". Un excellent rendez-vous, à 20h30, pour ceux et celles qui aiment la belle musique et la poésie.

UNE EPIDEMIE EN ANGLETERRE

L'épidémie de cancer du sang des bovins (leucose enzootique bovine), découverte il y a 15 jours en Angleterre, s'étend au sud du pays. La maladie, inconnue auparavant en Angleterre, a été découverte par des vétérinaires officiels, il y a deux semaines lors de l'examen d'un troupeau de bovins de la race canadienne Holstein, dans le comté de Wiltshire. Selon les vétérinaires neuf troupeaux, tous de cette race, et dans le même comté, souffrent de la maladie.

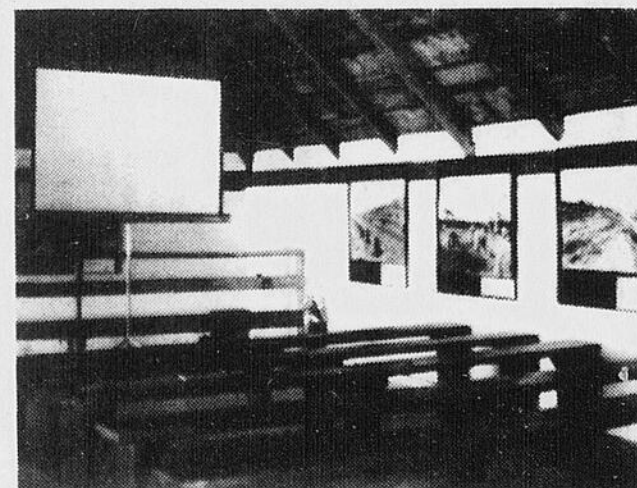


FAIRE FAIRE SON PORTRAIT

Un jeune artiste, qui a remporté beaucoup de succès lors de la dernière Huitaine de gaieté à Roberval, est sans contredit ce jeune peintre, portraitiste qui a fait plusieurs visages robervalois grâce à sa dextérité et à sa rapidité d'exécution. Il avait toujours un modèle à poser. Et, ce n'est pas, dans le cas présent, l'artiste qui payait le modèle, mais bien le modèle qui payait l'artiste... et repartait avec sa "binette" sous le bras. Le jeune homme n'a pas manqué de boulot.

LES PROSTITUEES ET LEURS CLIENTS

Les clients des prostituées de l'Etat de New York sont désormais passibles de poursuites en justice au même titre que ces dames. Une loi à cette fin a été adoptée par le gouverneur de l'Etat, M. Hugh Casey. La loi, qui entre en vigueur le 1er septembre prochain, prévoit également de lourdes peines pour ceux qui pousseraient les enfants à la prostitution. Les clients des prostituées verront leurs empreintes et leur photographie prises lors de leur arrestation. Les proxénètes, quant à eux, pourront désormais être condamnés sur le seul témoignage d'une prostituée. Ceux qui pousseraient des enfants à la prostitution seront passibles de vingt-cinq ans de prison et les entremetteurs qui couvriraient une telle traite.



SEPT FOIS PAR JOUR

NON, il ne s'agit pas du film mettant en vedette Jean Coutu, mais bien du nombre de fois où l'on présente le film "L'aventure Louis Hémon" au Musée Maria-Chapdelaine de Péribonka. Ce film est présenté sept fois par jour (il dure 30 minutes) aux visiteurs du musée, dans une salle spécialement réservée à cet effet. Il a été soit dit en passant, réalisé par la Société Radio-Canada en 1974. Il paraît qu'il est très bien fait. On voit ici une photo de la salle et de l'écran qui servent à ces représentations.



CHAMBORD A SA PLAGE

Grâce à un projet Jeunesse Canada au Travail qui emploie sept personnes, tous des étudiants de sexe masculin, Chambord, après s'être dotée d'une marina, est maintenant prête à aménager sa plage publique comme en témoigne cette affiche.



NOUVELLE PUBLICATION

L'Association canadienne des automobilistes vient de lancer une nouvelle publication intitulée "Guide de la route" et conçue dans le but de répondre aux besoins des membres francophones. Le "Guide de la route" s'inspire du TourBook des provinces atlantiques et du Québec. Ce n'est pas une traduction du texte anglais, à l'exception toutefois de la section qui traite de l'hébergement. "C'est un projet-pilote pour cette année, mais nous nous proposons, dans l'avenir, de distribuer le "Guide de la route" en même temps que le TourBook des provinces atlantiques et du Québec", précise le porte-parole du CAA aux relations publiques, M. D.-J. LaBelle.

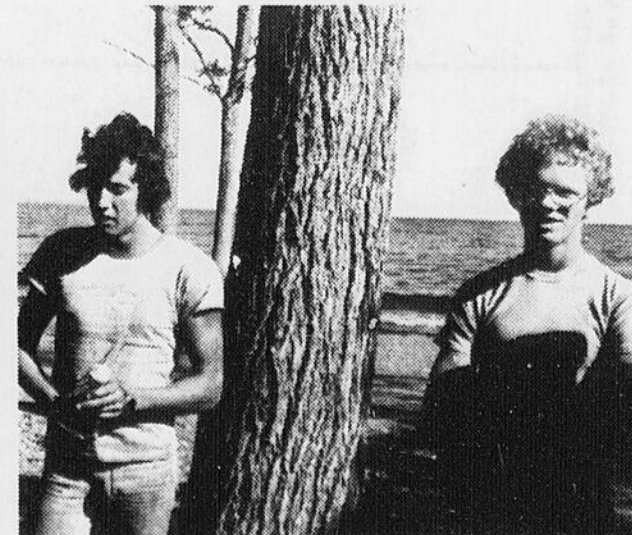


ROBERVAL A SON COCHE

Eh oui, durant la Huitaine de gaieté, les gens de Roberval, tout comme les visiteurs, pouvaient faire un tour de ville en calèche et avec un "charretier" qui connaît son affaire depuis longtemps. Il s'agit de M. Albéric Desbiens, qui connaît les chevaux depuis un fort nombre d'années. M. Desbiens, semble-t-il, n'a pas manqué de travail durant ces festivités.

LE MONT FUJI EN FAUTEUIL

Yukihior Isa, un invalide japonais, a entrepris l'ascension du mont Fuji installé dans un fauteuil roulant spécialement équipé. Accompagné d'une équipe d'infirmières, il compte gravir les 3,776 mètres en cinq jours.



Sur l'autre vignette on peut apercevoir deux travailleurs de ce projet devant prendre fin le 18 août.

Et déjà, on parle à Chambord de faire de cette plage un futur centre de plein air.

JACQUES LABRECQUE A VAL-JALBERT

L'interprète bien connu de la chanson folklorique québécoise, Jacques Labrecque sera à Val-Jalbert en fin de semaine, les 4, 5 et 6 août. Ambassadeur de la chanson folklorique à travers le monde, Jacques Labrecque nous revient d'une tournée en Europe. A ne pas manquer, à Val-Jalbert en fin de semaine, pour les amateurs de chansons folkloriques. Notons que les spectacles ont lieu en soirée, à 20h30.

FORTES CHALEURS AU JAPON

Alors que l'Europe de l'Ouest connaît un été généralement médiocre, le Japon a vécu le mois de juillet le plus chaud depuis 1955, avec vingt-six jours consécutifs de températures dépassant les 30 degrés centigrades. La pluie n'étant pas attendue avant la fin septembre, le rationnement d'eau a été instauré à Fukuoka, ville du sud-ouest et Tokyo devrait suivre prochainement. Les Japonais se ruent en foules compactes sur les plages depuis le début du mois, et près de 600 noyades ont déjà été enregistrées.



A TOUR DE CHANT

"Libre", "Moi je mange", "Je veux toute, toute, toute la vivre ma vie" ce sont là des titres de chansons d'ANGELE ARSENAULT que nous connaissons bien. La chanteuse acadienne donnera ses plus grands succès à Tour de chant de CBJ-FM 100,9 le dimanche 6 août, à midi.



CIRCULATION DETOURNEE

Par les temps qui courent, la ville de Saint-Félicien connaît des travaux d'infrastructures assez considérables et la circulation sur l'une ou l'autre des rues de cette localité en plein développement est quotidiennement détournée. Mais, il semble que les citoyens de l'endroit soient maintenant habitués à cet état de choses, car on ne s'en plaint absolument pas.

SAINT-JEAN OUBLIEE

Au moins 150 employeurs québécois dont plusieurs dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie ont refusé d'accorder à leurs employés le congé légal de la Saint-Jean-Baptiste. C'est le 8 juin que le gouvernement du Québec a fait sanctionner par le lieutenant-gouverneur la loi 48 créant le congé légal de la "Fête nationale" le 24 juin de chaque année. La loi prévoyait toutefois que tous les employés régis par des conventions collectives excluant actuellement ce congé n'y auraient pas droit avant qu'il en soit autrement décidé par accord entre les parties. Mais, ce sont les employés non syndiqués ne disposant pas de convention qui ont connu le plus de problèmes concernant la mise en œuvre de la loi. Des employeurs comptant jusqu'à 30 employés ou plus ont refusé de verser une compensation ou d'accorder le congé. Afin d'éviter que leur entêtement soit identifiable certains ont même adopté des mesures de "contournement". Ainsi un employeur a émis 30 chèques à ses employés pour défrayer la journée de congé, mais a demandé à tous ses employés d'endosser immédiatement leur chèque et de le lui remettre. De la sorte les enquêteurs spéciaux du ministère de la Justice ne pourront constater aucune irrégularité. Sur réception d'environ 150 protestations, le ministère du Travail a adressé à 150 employeurs des lettres leur enjoignant de se conformer à la loi.

GemL'ÉPICIER QUE **Gem****BISCUITS
SANDWICH
A LA GELEE
VIAU**Cello 14 oz **.79****LAIT
EVAPORE
CARNATION**Bte 16 oz **.43****HUILE
VEGETALE
CRISCO**Cont. 3 litres **3⁸⁹****RAGOUT
BOEUF-POULET
IRLANDAIS
CLARK**Bte 15 oz **.79****THE
GLACE**ORDINAIRE OU FRUITS
RED ROSEBte 24 oz **2¹⁹****EAU
MINERALE
ST-YORRE**Bout. 32 oz **.65****ANTISUDORIFIQUE
IRISH SPRING**Aérosol 170 g. **1⁴¹****CAFE
MOULU
MAXWELL HOUSE**Sac 1 lb **3²⁶****SAUCE
B.B.Q.
CORDON BLEU**Bte 14 oz **.40****BASE POUR
SOUPE
BOEUF ET POULET
DU CHEF**Bte 7 oz **.85****SAUCE**

LEA ET PERRINS

Bout. 5 oz **.49****CRISTAUX A
SAVEUR DE FRUITS
QUENCH**Env. 3 1/2 oz **1⁰⁹****SAUCE
HOT CHICKEN
CORDON BLEU**Bte 19 oz **.43****CHOCOLAT
A CUISSON
SEMI-SUCRE
CHIPITS**Cello 12 oz **1⁸⁵****MARGARINE
DURE
FLEISCHMAN**Paq. 2 lb **2²⁹**

alimentation

Gembière
et
cidre**DETERSIF
EN POUDRE
OXYDOL**Bte de 2.27 kg **2⁹⁵****PEPSI-COLA**Bout. 26 oz **.26**
(plus dépôt)**NOURRITURE
POUR BEBES
SAVEURS VARIEES
HEINZ**4 Bocal 16 oz **.89****MOUTARDE
PREPAREE
HEINZ**Bocal 16 oz **.39****FROMAGE
TRANCHE
ST-CASTIN**Paq. 8 oz **.79****GATEAUX
BILLOTS A L'ERABLE
VACHON**Bte 6 **.89****JUS DE
TOMATE
CANADA DE FANTAISIE
AYLMER**Bte 19 oz **.29****CHAMPIGNONS
EN PIECES
ST-CASTIN**Bte 10 oz **.63**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**JAMBON
DEMI-COTTAGE
(Midget-roll)****1⁵⁸** lb**BIFTECK COTES BOEUF
(RIBS) CAT. CANADA "A"**lb **2⁹⁸****SAUCISSE LARD ET BOEUF
FRAICHE - BILOPAGE**lb **.98****TETE FROMAGEE
CUISINES ROCHETTE**cont. 10 oz **.98****PIZZA DA VINCI**12" - 24 oz **1⁷⁸****SOUS-MARIN DA VINCI**6 oz **.88**

LES PRODUITS DE QUALITE

TOUJOURS EN BONNE PLACE A LA BONNE PLACE
CHEZ VOTRE ÉPICIER "GEM".**ASPERGES
COUPEES
CANADA DE CHOIX
ST-CASTIN**Bte 12 oz **.64****MIEL
LIQUIDE
ST-CASTIN**Bocal 16 oz **1⁰⁹****OIGNONS
SUCRES
ST-CASTIN**Bocal 12 oz **.84****PAPIER
ALUMINIUM
ST-CASTIN**Bte 12" x 25' **.62****MOUCHOIRS
DE PAPIER
BLANCS
ST-CASTIN**Bte 200 (2 plis) **.62****SAVON
DE TOILETTE
ST-CASTIN**8 barres **.88****BISCUITS
VARIES
ST-CASTIN**Bte 907 g. **1⁹¹****CROUSTILLES
SAVEUR ORDINAIRE
ST-CASTIN**Sac 250 g. **.79****BONBONS
SAVEURS VARIEES
ST-CASTIN**Cello **.59****PANSEMENTS
ADHESIFS
ST-CASTIN**Bte 60 **.96**Gérard Gauthier
683, Hôtel-de-Ville,
St-HonoréBoucherie Davis
325, Davis, Arvida
Tél.: 548-5243**POIRES "BARTLETT"**PRODUIT DE LA CALIFORNIE
CANADA DE FANTAISIElb **.59****PATATES NOUVELLES**CULTURE DU QUEBEC
CANADA # 1sac 10 lb **1²⁵****ORANGES "OUTSPAN"**PRODUIT AFRIQUE DU SUD
GROSSEUR 112douz. **1²⁹****CHAMPIGNONS**VARIETE "CAFE"
PRODUIT DE WATERLOOcont. 1 chop. **.79**Marché Ste-Claire Ltée
247, Ste-Marie, Chicoutimi-Nord
Tél.: 543-6002Super Marché Laurier Ltée
218, de la Fabrique, Jonquière
Tél.: 547-2154Marché Brassard
190, Angers, Jonquière
Tél.: 547-2666Truchon & Larouche
142, Sacré-Coeur est, Alma
Tél.: 662-2390Adhemar Lavoie
2708, boul. St-Jean-Baptiste,
Chicoutimi - Tél.: 549-2271Magasin Lavoie & Fils Enr.
360, Ste-Anne, Chicoutimi
Tél.: 543-3389

la Baie
Place du Royaume

Pour tous les
jolis bébés...
de vrais
bonnes
aubaines!

SEMAINE DU BÉBÉ



Lits Stroll-R

Peuvent servir de poussette, lits d'auto ou lits. Extérieur vinyle, intérieur doublé. Roues amovibles. Marine ou rouille.
La Baie, ord.: \$109.98

89⁹⁹
ch.

Facilités de paiement sur demande



Chaises hautes chromées

Chaises en vinyle jaune avec plateau amovible et repose-pieds chromé.
La Baie, ord.: \$33.98

26⁹⁹
ch.



Tables à langer Baycrest

Baignoires amovibles. Dessus coussiné avec courroies de sécurité. Plateau tout usage en plastique. Pochettes devant. Recouvrement matelassé avec imprimé exclusif à la Baie d'Hudson.
La Baie, ord.: \$62.00

46⁹⁹
ch.

Meubles pour bébés

A. Lits d'enfants style moderne

Modèle en bois dur avec un côté s'abaissant. Conformes aux normes de sécurité du gouvernement. Fini non toxique, blancs avec dessins au pied. Env. 30" sur 54". Ton noyer.

La Baie, ord.: \$92.00

69⁹⁹
ch.

Facilités de paiement sur demande

B. Chiffonniers de style moderne

Construction bois dur. Quatre tiroirs avec poignées en bois. Fini non toxique, blancs.

La Baie, ord.: \$79.99

64⁹⁹
ch.

Facilités de paiement sur demande

C. Matelas en mousse

Deux dans un! Rigides d'un côté, moelleux de l'autre. Non-allergènes. Recouvrement matelassé à motifs.

La Baie, ord.: \$32.00

24⁹⁹
ch.

D. Coussinets protecteurs

Six sections. Vinyle matelassé. Coussinage mousse, 1 1/2".

La Baie, ord.: \$13.50

10⁴⁹
l'ens.



Chaises longues pour bébés

Modèle en plastique blanc à 3 positions. Recouvrement, coussin mousse vinyle à motif. Repose-pieds incorporé. Courroies de sécurité.

La Baie, ord.: \$9.59

7⁴⁹
ch.



Pyjamas en tissu éponge

Modèle une pièce avec manches raglan et boutons-pression. 80% coton/20% nylon extensible. Mais ou blanc. P. (0 lb), M. (16 lb), G. (22 lb).

La Baie, ord.: \$4.29
Ord.: \$5.29

2⁹⁹
ch.
3⁹⁹
ch.



Nids d'ange

Glissière devant et fermeture à pattes. 72% acrylique/28% polyester. Mais ou aqua. P. (jusqu'à 6 mois), M. (12 mois), G. (18 mois).

La Baie, ord.: \$6.49

4⁹⁹
ch.



Robes de nuit en finette

Encolure froncée de tons multicolores. Pur coton. Blanc ou jaune. Jusqu'à 6 mois.

La Baie, ord.: \$1.89

1⁴⁹
ch.

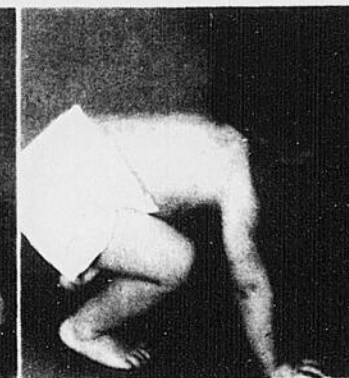


Camisoles se fermant aux côtés

Blanc seulement. Pur coton. Deux par paquet. Modèle s'agrippant. 3 mois (jusqu'à 13 lb), 6 mois (14-18 lb), 12 mois (19-22 lb). Fermeture devant: 12 mois (19-22 lb), 18 mois (23-26 lb), 24 mois (27-29 lb).

La Baie, ord.: \$2.98

2³⁹
pqt



Couches Baycrest

Finette pur coton. Env. 26" sur 26". Blanc seulement. 12 par pqt.

La Baie, ord.: \$7.50

6⁹⁹
pqt



Couches imperméables

100% vinyle. Blanc seulement. P. (jusqu'à 12 lb), M. (13-18 lb), G. (19-24 lb), TG. (25-30 lb).

La Baie, ord.: \$0.49

3/1¹⁹



Bavettes

Extérieur 100% vinyle, envers 50% coton/50% polyester. Motifs Disney.

La Baie, ord.: \$0.99

2/1⁴⁹



Couvertures thermiques

100% acrylique. Env. 30" sur 40". Rayures pastel bonbon.

La Baie, ord.: \$2.49

1⁹⁹
ch.



Douillettes pour bébés

Douillettes matelassées, env. 36" sur 45". Polyester/coton. Motif guingant en tons variés.

5⁹⁹
ch.

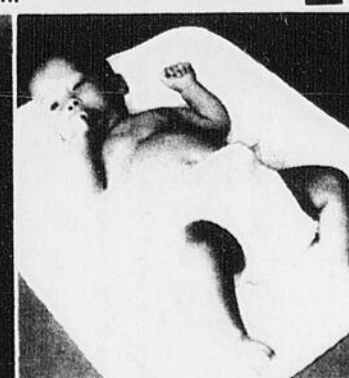


Ens. serviettes

Pur coton. Serviettes de bain, env. 30" sur 30"; débarbouillettes assorties, env. 10" sur 10". Blanc avec rayures jaunes.

La Baie, ord.: \$4.89

3⁶⁹
l'ens.



Coussinets matelassés

Dessus vinyle. Envers par coton, bourre de coton. Blanc, env. 21" sur 27".

La Baie, ord.: \$2.59

1⁹⁹
ch.



Couvertures thermiques

100% acrylique, lavables à la machine. Env. 36" sur 50".

La Baie, ord.: \$5.98

4⁴⁹
ch.



Draps en finette

Pour lits standards. Pur coton. Coins élastiques. Blancs ou jaunes.

La Baie, ord.: \$4.69

3⁶⁹
ch.



LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

QUÉBEC EN BREF

Menace de fermeture

BAIE JAMES (PC) — Le conflit qui vient d'éclater entre les 180 agents de sécurité oeuvrant à la Baie James et la municipalité de la Baie James, pourrait avoir pour conséquence d'entraîner la fermeture du chantier et l'évacuation de quelque 16,000 travailleurs, si un règlement n'intervient pas à brève échéance.

Des porte-parole, tant de la partie syndicale que de la partie patronale, ont confirmé que les transporteurs de vivres et de matériaux, affiliés aux Teamsters, respectaient les lignes de piquetage dressées par les agents de sécurité depuis lundi matin.

Un porte-parole de la CSN, M. Robert Lachance, a estimé à une semaine au plus la période durant laquelle le chantier pourra suffire à ses moyens, si toutes les sources d'approvisionnement sont coupées.

Du côté de la Société de développement de la Baie James, un porte-parole, M. Clément Bouffard, n'a pas voulu répondre à cette question.

Les agents de sécurité ont été expulsés du chantier en fin de semaine, après avoir rejeté, dans une proportion de 97 pour cent, les dernières propositions patronales en vue du renouvellement de leur convention collective.

Entre-temps, le conciliateur gouvernemental chargé de ce dossier, M. Bertrand Tourigny, a convoqué les deux parties à une séance de négociations qui doit se tenir à compter de 14 heures, mardi.

Pompiers tués

MONTREAL (PC) — Deux pompiers montréalais ont péri en combattant un incendie qui ravageait un édifice de trois étages, tôt mardi matin, dans le nord de la ville.

Les victimes sont MM. Denis Dufour et Robert Dupont, tous deux âgés de 21 ans, qui ont été tués quand le premier plancher de l'édifice s'est effondré.

Grève à la Kruger

TROIS-RIVIERES (PC) — On n'a signalé aucun incident, lundi matin, sur la ligne de piquetage des travailleurs en grève de la société Kruger à l'usine du boulevard Royal. Les travailleurs de la construction l'ont respectée.

M. Jean Martin, du syndicat canadien des travailleurs du papier, a dit qu'à la demande des grévistes, les travailleurs de la construction qui revenaient de vacances n'ont pas repris leur travail. Une centaine environ, ils devaient installer de nouvelles machines.

À la fin de la journée, les négociations n'avaient pas repris. L'usine est fermée depuis le 18 juillet et 1 000 travailleurs sont en grève. Deux points restent en litige: la retraite à 61 ans et la durée de la semaine de travail.

Le Nouvelliste a appris que les deux parties se rencontreront mardi à la demande du conciliateur, M. Jean-Paul Ratelle.

Maison des femmes

QUÉBEC (PC) — Les femmes de la Côte-Nord pourront bientôt bénéficier d'une maison où il leur sera possible de trouver accueil, information et refuge en cas de besoin.

Grâce à l'initiative d'un groupe de femmes de la région, l'ouverture d'une "Maison des femmes" devant desservir toute la Côte-Nord est en effet prévue pour septembre prochain, dans la région de Baie-Comeau-Hauterive.

Cette maison sera accessible à toutes les femmes, quels que soient leur âge, leur milieu, et leurs besoins, et accordera une attention particulière aux femmes en difficulté, souligne un communiqué émanant du Conseil du statut de la femme CSF.

La "Maison des femmes" verra également à favoriser les liens entre les diverses associations de femmes et travaillera en collaboration avec les services existants, hôpitaux, centre de services sociaux, centre local de services communautaires, corps policiers, écoles, etc.

Une campagne de souscription visant à recueillir les fonds nécessaires à la réalisation du projet a été lancée en juin et se poursuit actuellement.

Assurance-automobile

LEVIS (PC) — Le Mouvement Desjardins ne songe aucunement à entrer dans le champ des courtiers en vendant des primes d'assurance-automobile pour dommages matériels par l'entremise des caisses populaires.

C'est ce que soutient le président de la Société d'assurances Des Caisses populaires SACP, M. François Adam.

"Il n'a pas du tout question que les caisses populaires vendent les primes d'assurance-automobile pour dommages matériels à la place des courtiers. Nous voulons continuer comme dans le passé", a déclaré M. Adam au cours d'un entretien.

"On a beau dire aux courtiers que nous n'avons pas l'intention de nous lancer dans l'assurance directe, nos concurrents ne se gênent pas pour entretenir de telles rumeurs", devait-il ajouter.

Vraie doyenne

SHAWINIGAN-SUD (PC) — Le quotidien Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, n'a pas mis de temps à réagir à la nouvelle parue lundi, et annonçant que la doyenne du Québec était une citoyenne de Lac Etchemin.

"En fait, c'est dans la Mauricie que vit la plus ancienne Québécoise", rapporte le journal. Il s'agit de Mme Florida Béland.

"Oui oui. Vous savez, c'est le cinq septembre prochain que j'aurai mes 106 ans", s'est exclamée Mme Béland, au cours de l'interview.

Elle est pensionnaire du Centre hospitalier régional de la Mauricie, depuis 1974. Elle y mange bien, dit-elle, le cuisinier est excellent... mais elle n'aime pas la vie d'aujourd'hui.

"Ceux qui se plaignent aujourd'hui, ce sont des gens qui ne connaissent rien de la vie."

Mme Béland entreprend matin et soir ses dévotions à la Vierge, et, le reste du temps, reçoit ses parents et amis.

Elle déplore la curiosité qu'elle suscite chez les autres malades:

"Eux sont malades, et moi, je n'ai aucun bobo. Je plains-elle, ils sont vraiment trop curieux. Tenez, l'autre jour, ils voulaient tous que je lise dans leurs mains."

La doyenne du Québec confie à l'interviewer qu'elle n'a jamais donné la main aux garçons de son âge. "Ma mère me le défendait", dit-elle.

"Pour quelle raison? Elle disait, et c'est encore vrai, que la main d'un homme est plus chaude. Le fluide d'un homme est plus fort que celui d'une femme."

Nautylatex

TROIS-RIVIERES (PC) — Deux créanciers ont pris possession de la société Nautylatex et l'offrent en vente.

L'agent des créanciers a publié samedi dans La Presse un appel d'offres pour tout ce qui appartenait à Nautylatex, qui fabriquait des objets en caoutchouc. L'usine et le terrain sont évalués approximativement à \$39,000, l'outillage à environ \$39,500, et les installations de bureau à \$7,100.

Les deux créanciers "garantis" sont la Société de développement industriel, société du gouvernement du Québec, et la banque Toronto-Dominion.

Un entrepreneur en construction de Trois-Rivières et la firme Arcco sont d'autres créanciers.

Nautylatex employait une vingtaine de personnes.

Articles de maison

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

À prix avantageux de votre centre Zellers

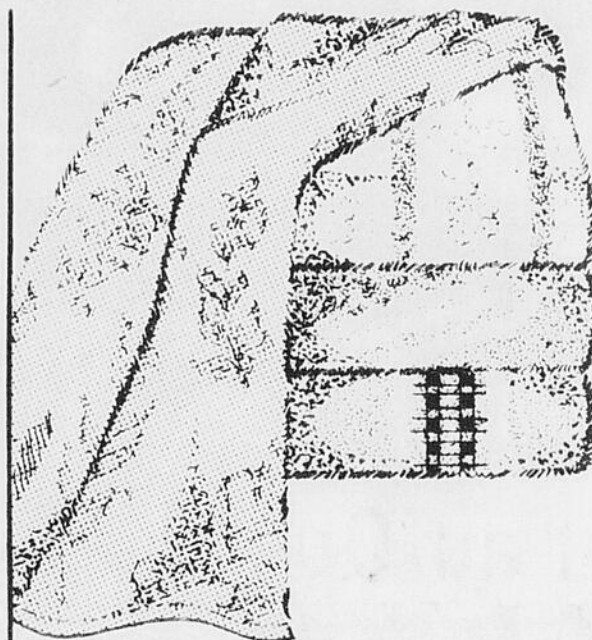
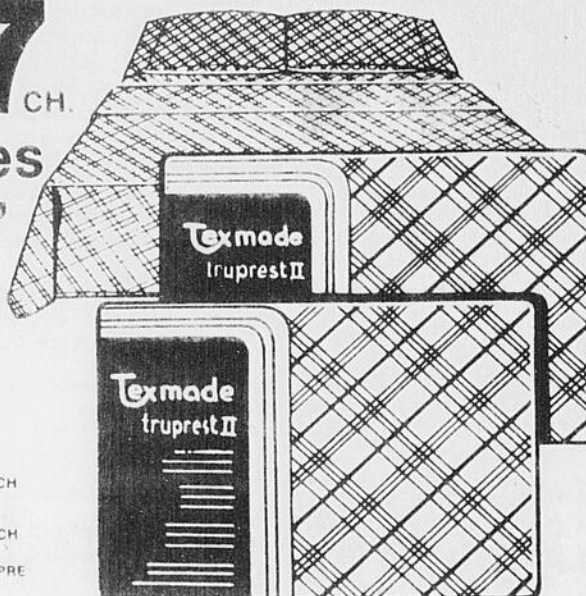
De jeudi à samedi, 3-5 août.

Modèle jumeau

5.97 CH.
Draps et taies "Truprest II"

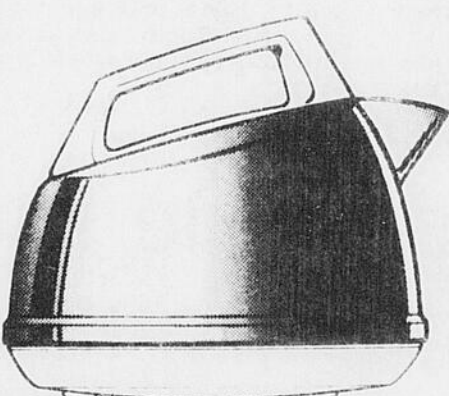
Draps plats ou emboîtants et taies de "Texmade" Linge de lit mi-polyester, mi-coton fait au Canada et garanti introyissable à vie. Motif à carreaux.

Double, plat ou emboîtant **6.97** CH.
Extra grand, plat ou emboîtant **9.97** CH.
Taies d'oreillers **3.97** PRE



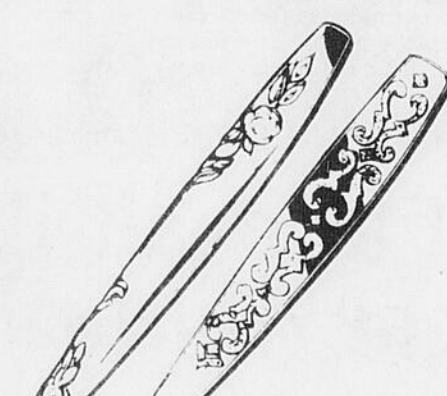
1.97 CH.
Serviettes de bain à dessins jacquard

A prix de vente! Choix immense de serviettes en coton-éponge pur, très absorbantes, à dessins fleuris ou géométriques; bouts surjetés. Env. 20" x 40". Quantités limitées.



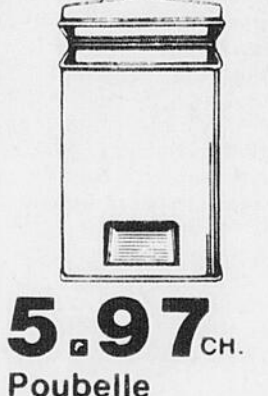
14.97 CH.
Bouilloire électrique 2 pintes

La "McGraw-Edison" bout ou vaporise sur commande et a un fil amovible. Extérieur chrome, parure avocat.



6.97 LE SERVICE
Couvert de 24 pièces

Métal inoxydable et intarnissable décoré des motifs "Rosemère" ou "Cadiz". Fourchettes, couteaux, cuillers à thé et cuillers à potage.



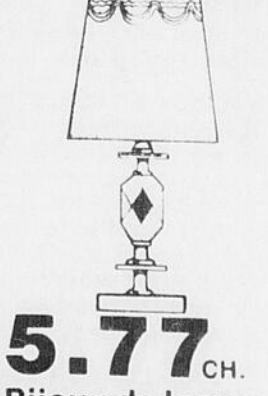
5.97 CH.
Poubelle

Corps de métal, doublure de plastique blanc, or, avocat.



8.97 CH.
Chaise en chrome

Bourre de feutre sous un vinyle à motifs sp. al-travants. Fini chrome ou phénol.



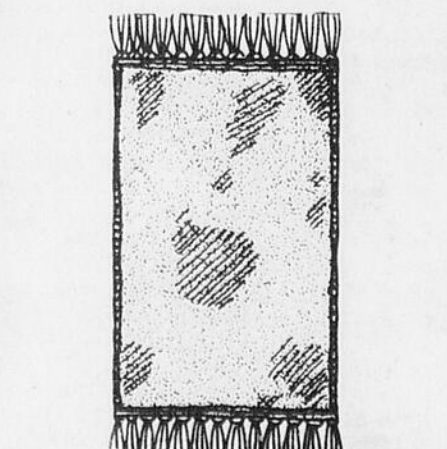
5.77 CH.
Bijoux de lampe

Socles en tons cristal, rubis ou émeraude; abat-jour en plastique blanc.



50¢ LE PAQ. DE 10
Sacs à ordures Zellers

Sacs en plastique résistant, 26" x 36", avec attaches.



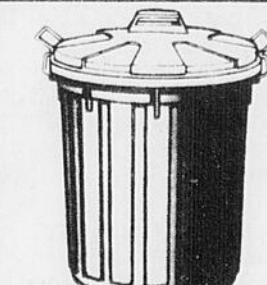
1.97 CH.
Tapis frangés 15" x 27"

À prix spécial! Petits tapis de décor à rebords sergés. Endos adhérent. Choix de couleurs.



75¢ LE PAQ.
Sacs à congeler "Glad"

Plastique résistant 1.5 mm, en paquets de 10 grands sacs ou de 20 moyens.



2.97 CH.
Grande poubelle

5 Gal. Plastique léger mais fort; couvercle verrouillable.



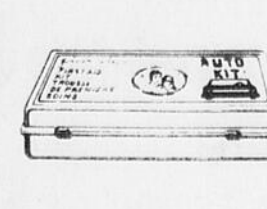
77¢ 125 MG
Fixatif

"Flex" De "Revlon". Composition non aérosol et imperméable.



99¢ LE PAQ. DE 5
Lames "Atra"

Cartouches de lames jumelées pour le rasoir "Atra" de "Gillette".



4.97 CH.
Trousse de premiers soins

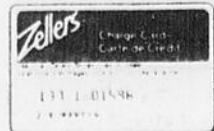
Pour automobilistes. Trousse "Johnson & Johnson" à laisser dans l'auto.



1.47 LA BOÎTE DE 100
Pansements "Band Aid"

Pansements en plastique de "Johnson & Johnson".

Zellers



La CARTE de "DÉPANNAGE" Cartes Master Charge et Chargex aussi acceptées

PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI

Procès de Gilbert Rondeau

Le témoin principal avoue sa culpabilité

GRANBY (PC) — Après avoir fait entendre 11 témoins, la poursuite a mis fin hier à l'exposé de sa preuve au procès du député fédéral indépendant de Shefford, Gilbert Rondeau, accusé d'incendie et de conspiration.

Âgé de 50 ans, le député Rondeau a été mis en accusation en rapport avec l'incendie qui, le 20 décembre 1976, a partiellement détruit une maison qu'il possédait à Bromont.

Jacques Harbec, 23 ans, a également été inculpé relativement à cette affaire.

Même s'il a plaidé non coupable aux accusations dont il devra répondre en septembre, il a révélé au président du tribunal, le juge Louis Bouchard, que Rondeau lui avait versé une somme de \$1,500 pour mettre le feu à la maison.

"Je suis coupable. Je suis coupable. Je sais que je suis coupable. J'admets que je suis coupable", a-t-il répondu au procureur du ministère public.

"Rondeau m'a approché et m'a demandé de mettre le feu à sa maison, a dit le témoin. Il m'a même donné la clé.

"Je me suis dit que je n'en avais pas le courage et j'ai cherché quelqu'un d'autre.



Gilbert Rondeau

"J'ai décidé d'aller à la taverne de l'hôtel Granby pour tenter de trouver quelqu'un."

Le témoin ajoute qu'il a parlé à Jean Bernier, un individu âgé de 23 ans qui, mardi matin, a dit au président du tribunal qu'il avait mis le feu.

Harbec affirme avoir versé \$200 à Bernier. Il a raconté qu'il s'était rendu en sa compagnie à Bromont de nuit et à l'occasion d'une tempête de neige. Il attendait dans la voiture pendant que Bernier mettait le feu à l'aide d'un contenant d'essence acheté plus tôt par Harbec.

Un chèque

Le représentant du ministère public, Me Claude Noisette, a déposé en preuve un chèque de \$1,500 du gouvernement fédéral payable à Rondeau et portant sa signature suivie de celle de Harbec.

Ce dernier a admis que ce chèque lui avait été remis en guise de paiement.

L'incendie est survenu alors que M. Rondeau était à Noranda pour assister aux funérailles de l'ancien chef du Crédit social, M. Réal Caouette.

Le témoin explique que ce moment avait été choisi pour écarter les soupçons.

Selon lui, le député Rondeau était en difficultés avec la maison.

C'est au printemps de 1977 que le témoin a révélé à la Gendarmerie royale du Canada sa participation à ce crime.

Harbec a révélé qu'il avait voulu ouvrir une discothèque dans le sous-sol d'un immeuble qui appartenait à Rondeau.

Cependant, après avoir investi entre \$10,000 et \$12,000 de travail à ce projet, un différend au sujet du bruit a éclaté avec les locataires de l'immeuble et la discothèque n'ouvrit jamais ses portes.

Harbec a affirmé qu'il s'était endetté et qu'il avait demandé à Rondeau de l'aider.

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait renseigné la police sur les origines de l'incident parce que Rondeau avait refusé de lui venir en aide, M. Harbec a déclaré: "Vous le voyez peut-être comme cela, mais il le méritait bien."

D'autres témoignages entendus au cours du procès ont permis d'apprendre que l'accusé Rondeau détenait une police d'assurance de \$30,000 sur l'immeuble et qu'il devait \$379.29 en taxes scolaires et \$587.57 en taxes municipales. Il devait également un intérêt de \$58.76 sur le compte de taxes municipales.

Pour sa part, Bernier a révélé avoir allumé l'incendie, ajoutant qu'après son témoignage devant le commissaire aux incendies, M. Rondeau l'avait approché dans l'espoir de lui faire changer sa version sur l'origine du sinistre.

Le procès se poursuivait mercredi.

Selon Johnson

Le Code québécois du travail, un modèle du genre

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le Code québécois du travail est devenu une pièce législative d'avant-garde.

C'est ce qu'a soutenu mardi matin à Québec le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qui portait la parole devant les Teamsters du Canada réunis pour leur premier congrès à Québec.

"Je dois vous dire, a déclaré le ministre dès le début de son allocution, que les amendements que le gouvernement a apportés en décembre dernier au Code du travail en ont fait une pièce législative d'avant-garde comme on n'en retrouve nulle part au Canada, en Amérique ou dans ce qu'on appelle l'hémisphère occidental."

Selon M. Johnson, quatre éléments de la réforme ont contribué à la modernisation de la législation du travail:

- les dispositions anti-scabs;
- l'établissement du précompte syndical;
- l'obligation du vote secret au cas de grève, d'élection des officiers syndicaux et de signature d'une convention collective de travail;
- l'établissement de l'arbitrage obligatoire lors de la négociation d'une première négociation.

Le ministre québécois du Travail a expliqué que son gouvernement

a décidé d'inclure dans la loi les dispositions anti-scabs pour des motifs politiques et pratiques.

D'abord, a-t-il observé, en raison du préjugé favorable aux

avoir au sein du patronat un accord pacifique en vue d'éviter l'usage des briseurs de grève.

Précompte syndical

M. Johnson, évoquant



Pierre-Marc Johnson

travailleurs véhiculé par le Parti québécois, d'autre part, parce que dans les faits, il semble y

la disposition du précompte syndical qu'il ne faut pas confondre, a-t-il dit avec la Formule

Rand, a fait savoir qu'elle est fondée sur le principe que "toutes les personnes qui sont couvertes par une unité d'accréditation qu'elles soient ou non membres de l'association, bénéficient des avantages négociés par cette association".

En dépit de tout cela, a expliqué le ministre, le Code du travail demeure fidèle à la tradition nord-américaine puisqu'il repose toujours sur les principes fondamentaux que sont la liberté des parties, le droit d'association et la négociation avec diligence et bonne foi.

Construction

Le ministre, évoquant après son allocution le contentieux Québec-Ontario sur l'embauche des travailleurs de la construction a dit regretter que le projet de loi ontarien puisse paraître comme une représaille à la réglementation québécoise mais il en a reconnu le bien-fondé et dit espérer que les deux législations soient la base d'une négociation entre les deux provinces.

Enfin, évoquant les fameux \$85 envoyés par le ministre fédéral des Finances à chaque Québécois, M. Johnson a déclaré que ce geste "est farfelu" et que M. Jean Chrétien "fait de la politique jusque dans la poche des Québécois".

Etudiants anglophones à Laval

Ils viennent au Québec pour se tremper dans la culture québécoise

QUEBEC (PC) — L'observateur non averti qui visite l'Université Laval en période estivale pourrait facilement se croire sur un campus anglophone.

Les conversations en langue anglaise que l'on entend ici et là ne sont cependant qu'une récréation que s'accroissent les quelque 900 étudiants non francophones venus suivre les cours du programme spécial de français pour les non francophones.

Ce programme a débuté le 1er juillet et se terminera le 11 août.

Sur les 900 étudiants inscrits, 579 viennent des autres provinces canadiennes, l'Ontario et la Colombie-Britannique étant les plus représentées.

Ils bénéficient de bourses de "cours d'été langue seconde" accordées par les gouvernements fédéral et provincial.

D'un montant de \$850, cette bourse est versée directement à l'Université Laval et couvre tous les frais de l'étudiant: scolarité, logement, repas, ainsi que les activités socio-

culturelles et sportives organisées pour eux.

Quant aux 300 non-boursiers, des Canadiens qui ne sont pas étudiants à temps plein pendant l'année, des Américains et un petit groupe de Sud-Américains, ils ont choisi de consacrer le temps et l'argent de leurs vacances à ces cours d'été.

Culture différente

La majorité des étudiants sont logés sur le campus, tandis que 158 d'entre-eux résident dans des familles.

Le coût en est plus élevé, mais les avantages sont certains, tant du point de vue linguistique que culturel, comme en témoigne Doug Makaroff, un étudiant en sciences politiques de Saskatoon, en Saskatchewan.

"On nous disait que les Québécois ont une culture très différente. C'est vrai, a-t-il souligné au cours d'un entretien, j'habite dans une famille et je m'en aperçois dans la vie de tous les jours."

S'il y a de nombreux étu-

dants canadiens, bénéficiaires de bourses et venus là pour améliorer leur connaissance du français "dans un environnement français", comme Doug Makaroff, ou Janet MacNaughton, de Halifax, d'autres, Américains ou Sud-Américains, ont choisi de venir passer à Québec des vacances d'études, tel John Ballantine, professeur de latin et de grec à Denver, au Colorado, qui affirme en riant avoir choisi Québec parce que c'est moins cher que Paris.

C'est aussi l'avis d'Eduardo Fonseca, un étudiant en génie industriel de Mexico.

Ricardo Trejo, lui, travaille à Mexico. "Pour mon métier, dit-il, je voulais apprendre le français. Un ami était venu à Québec suivre ces cours et m'a dit que c'était parfait."

Betty Moran, elle, a quitté Puerto La Cruz et son Venezuela natal, il y a deux ans, pour aller étudier l'anglais à Toronto. Aujourd'hui, c'est à Québec qu'elle a choisi de rester pour apprendre le français.

Patricia Davalas, professeur de philosophie à Mexico, trouve, elle aussi, les gens sympathiques et la ville accueillante mais, avoue-t-elle, "il est très difficile d'établir un premier

contact avec les gens".

Besoin de comprendre

Parmi les inscrits au programme spécial de français, il n'y a pas que des

étudiants ou des gens venus apprendre la langue pour s'en servir dans leur métier.

Il y a ceux qui, comme Joel Booth, sont venus à Québec pour satisfaire leur

besoin de connaître et de comprendre.

Retraité de New York, M. Booth était déjà venu à Québec il y a 18 ans pour suivre un cours semblable et a décidé de renouveler

l'expérience cet été parce que, dit-il, "j'aime la ville, du point de vue touristique et historique, et parce que je veux comprendre le problème des Québécois au Canada".

Dans 3 provinces canadiennes

Faudrait-il plus de maturité pour se marier que pour voter?

Dans sept des provinces du Canada, si vous avez 18 ans vous pouvez vous marier sans le consentement d'un parent ou d'un tuteur.

Toutefois, en Nouvelle-Ecosse, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique, il faut attendre l'âge de 19 ans pour se marier sans le consentement des parents.

Le relevé de La Presse Canadienne sur ce sujet coïncide avec des changements dans la Loi des mariages de l'Ontario devenus en vigueur mardi.

Les amendements interdisent les mariages avant l'âge de 16 ans, même s'il y a grossesse, et exigent la permission des parents pour les personnes de moins de 18 ans, bien qu'il y ait des dispositions pour un seul parent ou pour les familles séparées.

Jusqu'à mardi, les personnes de 14 à 18 ans pouvaient se marier avec le consentement d'un parent et une fille de 13 ans ou moins le pouvait aussi si elle avait un certificat du médecin la déclarant enceinte.

Voici les exigences pour le mariage dans les autres provinces: **Terre-Neuve** — Les personnes de moins de 19 ans peuvent se marier avec le consentement des parents, mais, si elle a moins de 16 ans, une personne doit comparaître d'abord devant un magistrat et un certificat médical est exigible en cas de grossesse. On ne propose pas de révision de la loi.

Nouvelle-Ecosse — Il n'y a pas d'âge minimum mais les personnes de moins de 19 ans doivent obtenir le consentement des parents et, de moins de 16 ans, l'approbation d'un juge du tribunal familial. Pas de changement en vue.

Nouveau-Brunswick — Une personne de moins de 18 ans doit avoir la permission du père, à moins qu'il soit mort ou ne fasse pas vivre son enfant; dans ce cas, la mère ou un tuteur peut le remplacer. Là non plus, pas de changement en vue.

Île du Prince-Édouard — On

peut se marier à 16 ans avec le consentement des parents. Si une fille de 16 ans est enceinte, il lui faut un certificat médical pour se marier. Pas de changement en vue.

Québec — L'âge minimum légal pour le mariage avec permission des parents est de 14 ans pour les garçons et de 12 pour les filles. Sans permission, pas de mariage avant 18 ans. Une fille de 13 ans enceinte ne peut se marier sans permission des parents, même si elle a un certificat médical. Une commission permanente étudie des changements possibles, mais il n'y en a pas de prévu.

Manitoba — On peut se marier à 18 ans, âge de la majorité. De 16 à 18 ans, autorisation des parents requise. En bas de 16 ans, il faut la permission d'un tribunal familial. Pas de changement prévu à la loi.

Saskatchewan — L'âge minimum légal pour se marier sans consentement est 18 ans. On peut se marier avec le consentement des parents à 16 ans; avant cet âge, il faut le consentement d'un juge ou d'un magistrat.

Alberta — Garçons et filles doivent avoir 18 ans pour se passer de la permission des parents. A 16 et 17 ans, il faut la permission des

parents ou d'un tuteur. Une fille de 16 ans peut se marier si elle est enceinte ou déjà mère d'un enfant vivant, pourvu qu'elle ait la permission de ses parents ou d'un tuteur, ou un ordre de la cour. La loi est constamment étudiée. Les amendements les plus récents ont eu lieu en 1970.

Colombie-Britannique — On peut se marier à 16 ans mais toute personne de moins de 19 ans doit avoir le consentement écrit des parents. Une fille de 13 ans qui est enceinte peut se marier mais avec la permission écrite d'un juge. Pas de changements en vue.

Les commissaires du PSBGM

Pleins de ressentiment, ils se conforment à la loi 101

MONTREAL (PC) — Les commissaires du Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) ont décidé lundi de cesser de violer la Charte de la langue française en laissant inscrire dans leurs écoles anglaises les élèves inadmissibles en vertu de la loi 101.

C'est par neuf voix contre trois que le PSBGM est revenu sur sa politique qui avait prévalu jusqu'à et par laquelle il laissait les parents choisir la langue d'enseignement de leurs enfants.

En vue de la prochaine année scolaire, les enfants illégalement inscrits au secteur anglais de même que les nouveaux élèves inadmissibles seront orientés vers le secteur français. Le PSBGM administre en effet quelques écoles élémentaires et une école secondaire françaises.

On sait que la loi 101, adoptée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977, permet l'école publique anglaise aux seuls enfants dont au

moins un parent a fréquenté l'école primaire anglaise au Québec et à certaines autres catégories restreintes.

Le PSBGM change donc d'attitude après avoir vu le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin le priver des subventions per capita correspondant aux élèves fréquentant illégalement l'école anglaise.

\$3 millions

Face à la menace de perdre \$3 millions à cause de la présence de quelque 1,600 inadmissibles, les commissaires sont convenus qu'ils n'avaient pas le choix.

La voix tremblante d'émotion, la présidente Joan Dougherty a affirmé que la décision avait été très difficile à prendre. Le PSBGM avise donc les parents que les 1,600 élèves impliqués seront inscrits pour septembre dans des classes françaises spéciales.

A la question de savoir si l'admi-

nistration du PSBGM allait forcer physiquement ces élèves à fréquenter les écoles françaises, Mme Dougherty a dit qu'aucune décision n'avait encore été prise en ce sens.

A la question de savoir si la décision prise lundi soir entraînerait le chaos dans les écoles en septembre, si des parents devaient continuer de s'y opposer, Mme Dougherty a déclaré: "Il est temps que le gouvernement péquiste reconnaisse ce que la loi signifie pour les parents. Le PQ a pu dire l'an dernier que tout irait pacifiquement dans l'application de la loi, j'imagine que nous serons fixés en septembre."

Philosophie

Mme Dougherty a cependant ajouté que la commission scolaire persistait dans sa philosophie en faveur de la liberté de choix des parents, disant que la décision avait été prise pour des raisons économiques.

A propos de Bellemare

"Il ne serait pas mauvais qu'il s'en aille"

— LeMoignan

Le référendum

QUEBEC (PC) — Il ne serait pas mauvais que le député de Johnson à l'Assemblée nationale, M. Maurice Bellemare, cède à un plus jeune député son poste de leader parlementaire.

Voilà l'avis qu'a exprimé le député unioniste de Gaspé, M. Michel LeMoignan, au cours d'une interview à La Presse Canadienne, confirmant ainsi une déclaration faite en fin de semaine dernière sur les ondes d'une station radiophonique de Matane.

"M. Bellemare, a déclaré le député de Gaspé, a ses mérites. Il est utile au parti et peut très certainement agir encore comme excellent conseiller. Mais je ne trouverais pas mauvais que le poste de leader parlementaire à l'Assemblée nationale soit confié à un jeune comme par exemple, M. Yvon Brochu (Richmond) ou Serge Fontaine (Nicolet-Yamaska) ou encore à la personne que le caucus désignera."

M. LeMoignan par ailleurs a dévié des directives émises lors du dernier caucus de son parti le 12 juillet dernier au Lac-à-l'Épave.

En effet, le député de Gaspé que plusieurs observateurs ont décrit comme appartenant à l'aile nationaliste de son parti, a déclaré qu'il ne peut maintenant déterminer s'il dira "oui" ou "non" lors du référendum sur la question québécoise et le projet péquiste de souveraineté-association.

"Le parti, a-t-il déclaré, a déjà indiqué qu'il refusera tout projet qui émane du programme du Parti québécois. Moi, je ne sais pas encore si je dirai oui ou non."

"Mais, a-t-il dit, encore, n'allez pas conclure pour autant que je suis péquiste. Je ne suis pas péquiste. Je suis nationaliste, tout simplement."

CANADA EN BREF



Everts

OTTAWA (PC) — Kellie Everts, effeuilleuse mamelue, ancienne prédicatrice, se tenant à l'ombre de la Tour de la Paix, a demandé mardi aux Canadiens de prier pour l'unité nationale.

Vêtue de ce qu'elle appelle sa robe bleue de prédication, très décolletée, elle a confié à un petit groupe composé surtout de touristes américains que Dieu l'avait priée de transmettre son message au peuple canadien.

"Dieu ne veut pas que le Canada soit divisé, dit-elle entourée de photographes; nous devons nous aimer les uns les autres et prier."

Ms Everts a 28 ans, elle est de Brooklyn et ses mensurations sont 44-21-38.

Navigation

SARNIA, Ont. (PC) — Selon des ingénieurs américains, la navigation à l'année sur la Voie maritime du Saint-Laurent et les Grands Lacs entre Montréal et Duluth, Minn., pourrait être possible d'ici 1985.

M. Mike Perrini, porte-parole des ingénieurs américains de la région de Detroit, a déclaré dans un entretien, mardi, que le projet de construire des digues pour retenir les glaces le long du réseau était au stade des études préliminaires.

Le coût des travaux serait estimé à \$1.2 milliard.

Aux dires de M. Perrini, l'idée découle d'une étude effectuée par les ingénieurs et commandée par le US Winter Navigation Board, organisme où l'administration canadienne de la Voie maritime du Saint-Laurent siège en qualité d'observateur.

D'après l'informateur, le projet doit recevoir l'autorisation du gouvernement canadien, du Congrès des Etats-Unis, de la Commission conjointe internationale et du bureau du budget des Etats-Unis.

M. Perrini ne sait rien des ententes qui seraient conclues entre les gouvernements respectifs des deux pays pour partager la note. Il signale que des négociations ont eu lieu entre le ministère des Affaires extérieures du Canada et le secrétariat d'Etat américain.

Soins médicaux

TORONTO (PC) — L'Ontario peut avoir pléthore de dentistes dans quelques années mais les dentistes de cette province n'aimeraient pas conclure le même genre d'entente que les médecins en vertu du Plan d'assurance-santé de l'Ontario, ont laissé entendre mardi deux dirigeants de l'Ontario Dental Association.

Devant un comité parlementaire, l'association a recommandé que le gouvernement donne priorité à l'éducation dentaire et à la prévention.

Les deux porte-parole, le dentiste A. S. Stoyshin, de Windsor, président de l'ODA, et le directeur administratif, M. John Gilles, ont dit que cela devrait comprendre des subventions de 100 pour cent aux centres qui n'ont pas encore l'eau fluorisée.

Le Dr Stoyshin, en réponse à des néo-démocrates du comité, a dit que les dentistes participeraient volontiers à un plan de santé dentaire pour les enfants de moins de 12 ans.

Mais il a ajouté qu'il ne voudrait pas que les dentistes eussent les mêmes ennuis que les médecins pour se faire payer. Il a l'impression que le gouvernement blâme les praticiens du coût élevé des soins médicaux.

M. Gilles a dit que si la moyenne des dentistes ont gagné environ \$46,000 avant impôts en 1976, il n'en reste pas moins qu'il y a probablement trop de dentistes dans les centres urbains par rapport à leur nombre dans les petits centres et au nord de la province.

Incident diplomatique

EDMONTON (PC) — Le palais de Buckingham et les Forces canadiennes ont entrepris une enquête sur le rudolement d'un membre de la suite de la reine par un policier militaire, lundi soir, à la base de Namao.

"Nous prenons l'incident au sérieux et nous allons faire enquête pour savoir ce qui est arrivé", a déclaré M. Michael Shea, un secrétaire de presse de la reine.

L'affaire a commencé au moment où Mme Ginette Clark a remarqué que les photographes ne pouvaient pas voir la reine descendre d'avion.

Mme Clark est la coordonnatrice adjointe des médias et elle porte une insigne dorée pour montrer qu'elle fait partie de la suite de la reine.

Voulant faire approcher les photographes du Dash-7, Mme Clark s'est fait bousculer par un policier militaire, qui a refusé de la laisser faire.

C'est alors qu'est intervenu M. Vic Chapman, coordonnateur des médias et supérieur immédiat de Mme Clark.

Mal lui en prit, car il fut molesté à son tour par le policier militaire.

Hausse du salaire minimum

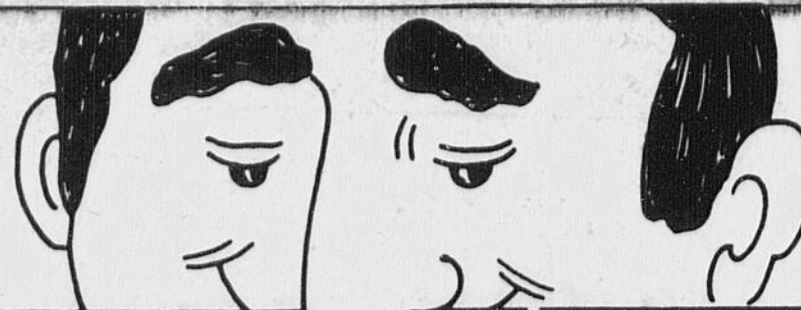
TORONTO (PC) — Plus de 250,000 travailleurs de l'Ontario ont reçu une augmentation de salaire mardi quand la province a porté le salaire minimum de \$2.65 à \$2.85 de l'heure.

Un porte-parole du ministère du Travail a dit qu'il ne pouvait estimer combien de travailleurs de la construction bénéficieraient d'une hausse de \$2.90 à \$3.15 de l'heure. Un bon nombre sont employés sur une base saisonnière et on ne dispose pas de statistiques exactes.

Il y aura une autre hausse du salaire minimum le 1er janvier: il sera de \$3 pour les travailleurs en général et de \$3.25 pour ceux de la construction.

Environ la moitié des 250,000 bénéficiaires de la hausse travaillent dans des hôtels, restaurants et tavernes. Les autres dans des buanderies, des magasins de détail et des usines de textile.

La force ouvrière de l'Ontario est de 4,170,000.

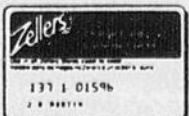


Zellers SOLDE APRÈS INVENTAIRE




JEUDI, 3 AOUT
JUSQU'À
EPUISEMENT
DE LA
MARCHANDISE
REDUCTION
JUSQU'À
50%
ET PLUS SUR UN
TRES GRAND
ASSORTIMENT
DE MARCHANDISES

Zellers
La CARTE de "DÉPANNAGE"
Cartes Master Charge
et Chargex aussi acceptées



Place du Saguenay
Chicoutimi

Pas d'erreur... Les prix sont bas chez Zellers !

Super Valeur

BRIQUETTES

"GOURMET-KING"
SAC 20 LIVRES

\$2⁸⁹

Super Valeur

CAFE INSTANTANE

"CHASE & SANBORN"
JARRE 10 ONCES

\$4⁶⁹

Super Valeur

CHOCOLAT

INSTANTANE
"NESTLE QUIK"
BOITE 1 LIVRE

\$1¹⁹

Produits Provigo

JUS DE TOMATES

"PROVIGO"
BOITE 48 ONCES **.75**

Sauce "Provigo" .85
SPAGHETTI A LA VIANDE, BTE 28 OZ.

Ananas tranchés .70
"PROVIGO", BOITE 19 ONCES.

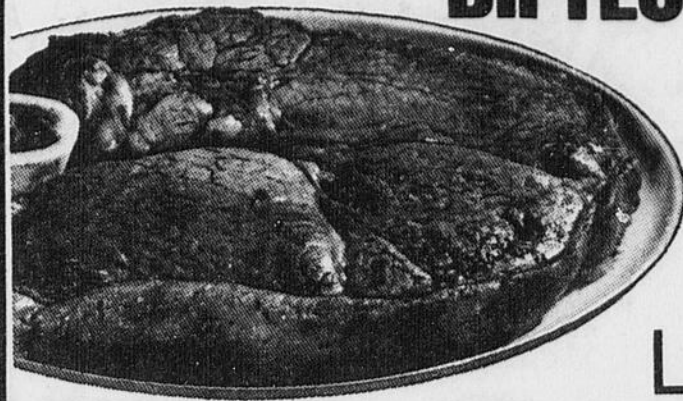
Papier d'aluminium .67
"PROVIGO", ROUL. 12 PO. X 25 PI.

Nettoyeur liquide 1⁰³
CITRON, "PROVIGO", BOUT. 32 OZ.



BIFTECK DE RONDE

DE BOEUF



\$1⁹⁹

LB

Rôti de croupe 1⁹⁹
DE BOEUF, LA LIVRE.

Rôti de pointe 2⁴⁹
DE SURLONGE, LA LIVRE.

Boeuf haché 1³⁹
MI-MAIGRE, LA LIVRE.

Pâté à la viande 1²⁹
"PROVIGO", 8 POUCES DIAMETRE, CH.

Saucisses pur porc 1⁴⁹
"BELLE FERMIERE", LA LIVRE.

Jambon cuit 1¹⁹
"BELLE FERMIERE", POT 8 ONCES.

Chez Provibec on est plus près de vous!



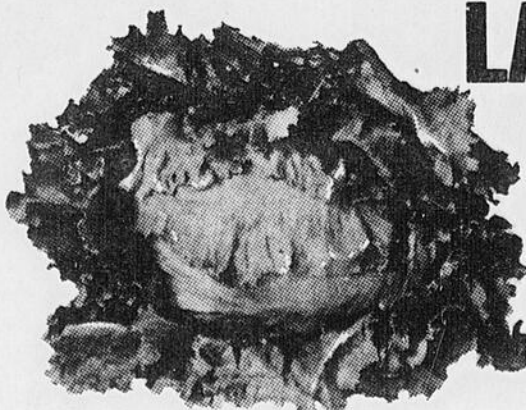
Service
Personnel

Prix
d'escompte

Super
Valeurs

LAITUE POMMEE

CULTURE DU QUEBEC
GROSSEUR 18



LA
POMME

.35

Choux frais .22
CULTURE DU QUEBEC, LA LIVRE.

Pruneaux "Laroda" .55
CALIFORNIE, GR. 4 X 5, LA LIVRE.

Echalotes fraîches .18
CULTURE DU QUEBEC, LE PAQUET.

Brocoli frais .79
DU QUEBEC, GROSSEUR 14, CH.

Croustilles à l'ancienne

"DULAC", SAC 200 GRAMMES.

.89

Biscuits "Vlau"

FEUILLE D'ERABLE, FORMAT 12 OZ.

.73

Poudre à liqueurs

SUCRE "KOOL-AID", SAVEURS ASST. 4 OZ.

.34

Jus de fruits "F.B.I."

SAVEURS ASSORTIES, 6 X 6 OZ.

.88

Breuvage "Allen"

SAVEURS ASSORTIES, CONT. 48 OZ.

.52

Champignons entiers

"RIVIERA", BOITE 10 ONCES.

.78

Blé d'Inde en grains

"NIBBLET", BOITE 12 ONCES.

.46

Fèves jaunes coupées

DE CHOIX "AYLMER", BTE 14 ONCES.

.34

Sauce aux tomates

"HUNT", BOITE 14 ONCES.

.45

Sauce "St-Hubert"

B.B.Q. OU HOT CHICKEN, ENVELOPPE.

.34

Sauce hot chicken

"HABITANT", BOITE 19 ONCES.

.39

Relish sucrée

"HEINZ", JARRE 12 ONCES.

.56

Base à soupe du chef

INSTANTANEE, BOEUF OU POULET, 7 OZ.

.88

Gâteau Snackin

"BETTY CROCKER", ASST. 397 GRAMMES.

.87

Céréales "Post"

ALPHABETS, BOITE 450 GRAMMES.

1⁰⁷

Nourriture pour chiens

BOEUF "GAINES BURGERS", 2 KILOS.

2⁷⁴

Papier de toilette

"SWAN'S DOWN", COUL. ASST. POT 4'R.

1²⁹

Mouchoirs "Royale"

3 PLUS, COULEURS ASST., BTE 100.

.66

Rince "Downy"

CONTENANT 2 LITRES.

1⁷⁹

Détergent en poudre

"SURF", BOITE 2.1 KILOGRAMMES.

2¹²

Savons "Jergens"

REGULIERS, PAQUET 4 BARRES.

.87

Détergent "All"

LAVEUSE VAISSELLE, 35 ONCES.

1⁴⁸

Shampooing "Noxzéma"

WASH & COMB, 350 MILLILITRES.

1⁵⁷

Lames "Wilkinson"

SUPER SWORD, PAQUET DE 5

1⁰⁷

Gelée de pétrole

"VASELINE", 350 GRAMMES.

1⁵¹

Crème "Noxzéma"

JARRE 170 MILLILITRES.

1⁸¹

Pâte dentifrice

"AIM", TUBE 150 MILLILITRES.

1⁶¹

Rince-bouche Colgate

100 ROUGE, BOUT. 500 MILLILITRES.

1⁶⁶

FAITES DES ECONOMIES
POUR VOTRE PROCHAIN
NOEL AVEC NOTRE PLAN..

CERTIFICATS DE NOEL

EN VENTE EN TOUT TEMPS A:

\$1.00

CH.

VOTRE ARGENT EST DEPOSE
DANS UN COMPTE EN FIDUCIE

provibec



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA
SEMAINE DU 31 JUILLET AU 5
AOUT 1978.

LES PRIX DES DENREES FRAI-
CHES SONT SUJETS AUX FLUC-
TUATIONS DU MARCHÉ.